



WEST AFRICAN POWER POOL
SYSTEME D'ECHANGES D'ENERGIE
ELECTRIQUE OUEST AFRICAIN

RAPPORT ANNUEL 2020

Système d'Echanges d'Energie Electrique Ouest Africain



SOMMAIRE

	Page
Liste des acronymes	3
1. Présentation de l'EEEOA	4
• Vision, mission	4
• Membres , organes de gouvernance	5
• Cartographie des membres	6
• Organigramme	7
• Membres du Conseil Exécutif	8
2. Faits saillants	11
3. Mot du Président du Conseil Exécutif	12
4. Mot du Secrétaire Général	14
5. Exécution des projets prioritaires	16
6. Mise en place du Marché Régional de l'Electricité	24
7. Gestion Administrative et Financière	29
8. Réunions statutaires de l'EEEOA	34
9. Statistiques d'exploitation du Réseau interconnecté de l'EEEOA	37
10. Conclusion et Perspectives pour 2021	38
Annexe 1	39

LISTE DES ACRONYMES

AFC	Africa Finance Corporation
AFD	Agence Française de Développement
AKSA	AKSA Energy Company Limited
BAD	Banque Africaine de Développement
BEI	Banque Européenne d'Investissement
BID	Banque Islamique de Développement
BM	Banque Mondiale
CCMO	Comité Conjoint de Mise en Œuvre de Projet
CEB	Communauté Electrique du Bénin
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEET	Compagnie Energie Electrique du Togo
CI-ENERGIES	Côte d'Ivoire Energies
CIE	Compagnie Ivoirienne d'Electricité
CIC	Centre d'Information et de Coordination
CLSG	Projet d'interconnexion Côte d'Ivoire – Liberia – Sierra Leone – Guinée
EAGB	Empresa Publica de Electricidad e Agua de Guinée Bissau
ECG	Electricity Company of Ghana
EDG -SA	Electricité de Guinée
EDM-SA	Energie du Mali
EDSA	Electricity Distribution Supply Authority
EEEOA	Système d'Echanges d'Energie Electrique Ouest Africain
EIES	Etude d'Impact Environnemental et Social
GRIDCo	Ghana Grid Company
LEC	Liberia Electricity Corporation
NAWEC	National Water and Electricity Company Ltd of Gambia
NEPAD-IPPF	New Partnership for Africa Development / Infrastructure Project Preparatory Facility
NIGELEC	Société Nigérienne d'Electricité
OMVG	Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Gambie
OMVS	Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal
PIPES	Planning, Investment Programming and Environmental Safeguard
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
SBEE	Société Béninoise d'Energie Electrique
Senelec	Société d'Electricité du Sénégal
SOGEM	Société de Gestion de l'Energie de Manantali
SONABEL	Société Nationale d'Electricité du Burkina
TCN	Transmission Company of Nigeria
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UGP	Unité de Gestion de Projet
UMO	Unité de Mise en Œuvre
USAID	Agence des Etats-Unis pour le Développement International
VRA	Volta River Authority
EMS	Energy Management System
MMS	Market Management System
OJT	On the Job Training
FAT	Factory Acceptance Test
PMU	Phasor Measurement Unit
SVC	Static Var Compensator
SPS	Special Protection Scheme
S/T	Show and Tell
WAMS	Wide Area Measurement System



1. PRESENTATION DE L'EEEOA

Le Système d'Echanges d'Energie Electrique Ouest Africain (EEEOA/WAPP) a été créé par Décision A/DEC.5/12/99 du 22ème Sommet de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO.

La Convention d'établissement de l'EEEOA a été adoptée par Décision A/DEC.18/01/06 du 29ème Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement des Etats Membres de la CEDEAO tenu à Niamey en janvier 2006 qui a également conféré à l'EEEOA, par Décision A/DEC.20/01/06, le statut d'Institution Spécialisée de la CEDEAO.

Un Accord de siège a été signé le 5 juillet 2006 entre l'EEEOA et le Gouvernement de la République du Bénin conférant à l'EEEOA, les privilèges et immunités diplomatiques nécessaires à son bon fonctionnement. Le Secrétariat Général de l'EEEOA est sis à la Zone des Ambassades, PK 6, Akpakpa, Cotonou.

VISION DE L'EEEOA : Intégrer les opérations et l'exploitation des réseaux électriques nationaux dans un marché régional unifié de l'électricité en vue d'assurer, à moyen et long terme, aux populations des Etats membres de la CEDEAO un approvisionnement en énergie électrique régulier, fiable et à un coût compétitif.

MISSION DE L'EEEOA : Promouvoir et développer des infrastructures de production et de transport d'énergie électrique et assurer la coordination des échanges d'énergie électrique entre les Etats membres de la CEDEAO.

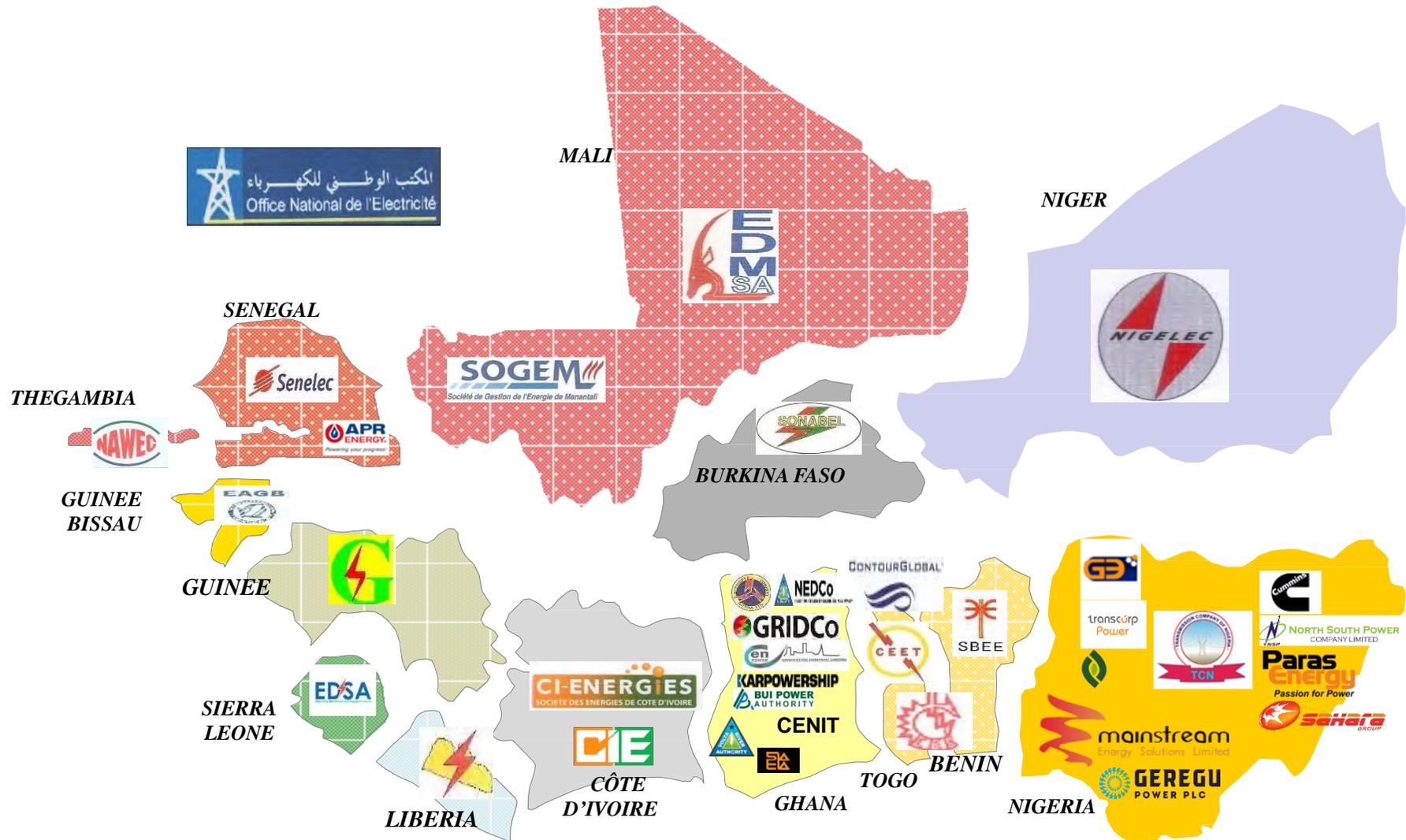
MEMBRES : depuis l'Assemblée Générale tenue le 11 décembre 2020 à Lomé au Togo, l'EEEOA compte 38 membres dont un membre observateur.

Sociétés membres de l'EEEOA au 31 décembre 2020					
1		Aksa Energy Company Ghana Ltd (Ghana)	20		Liberia Electricity Corporation (Libéria)
2		APR Energy (Sénégal)	21		Mainstream Energy Solutions Limited (Nigéria)
3		BUI Power Authority (Ghana)	22		National Water and Electricity Company Limited (Gambie)
4		CENIT Energy Limited (Ghana)	23		North South Power Company Ltd (Nigéria)
5		CenPOWER Generation Company Limited (Ghana)	24		Northern Electricity Distribution Company Ltd (Ghana)
6		Communauté Électrique du Bénin (Togo, Bénin)	25		*Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable du Maroc (Maroc)
7		Compagnie Energie Electrique de Togo (Togo)	26		Pacific Energy Company Limited (Nigéria)
8		Compagnie Ivoirienne d'Electricité (Côte d'Ivoire)	27		Paras Energy and Natural Resources Development Ltd (Nigéria)
9		Contour Global (Togo)	28		Sahara Power Group Ltd (Nigeria)
10		Côte d'Ivoire Energies (Côte d'Ivoire)	29		SAPELE Power PLC (Nigéria)
11		Cummins Power Generation Ltd (Nigéria)	30		Société Béninoise d'Énergie Electrique (Bénin)
12		Empresa Publica de Electricidade e Agua de Guine-Bissau (Guinea Bissau)	31		Société de Gestion de l'Energie de Manantali (Mali, Senegal, Mauritanie, Guinea)
13		Electricité de Guinée (Guinea)	32		Société Nationale d'Electricité du Burkina (Burkina)
14		Electricity Company of Ghana (Ghana)	33		Société Nationale d'Electricité du Sénégal (Sénégal)
15		Electricity Distribution and Supply Company (Sierra Léone)	34		Société Nigérienne d'Electricité (Niger)
16		Energie du Mali-SA (Mali)	35		Sunon Asogli Power (Ghana) Ltd. (Ghana)
17		GEREGU Power Plc	36		Transcorp Power (Nigéria)
18		Ghana Grid Company (Ghana)	37		Transmission Company of Nigeria (Nigéria)
19		Karpowership Ghana Company Ltd (Ghana)	38		Volta River Authority (Ghana)

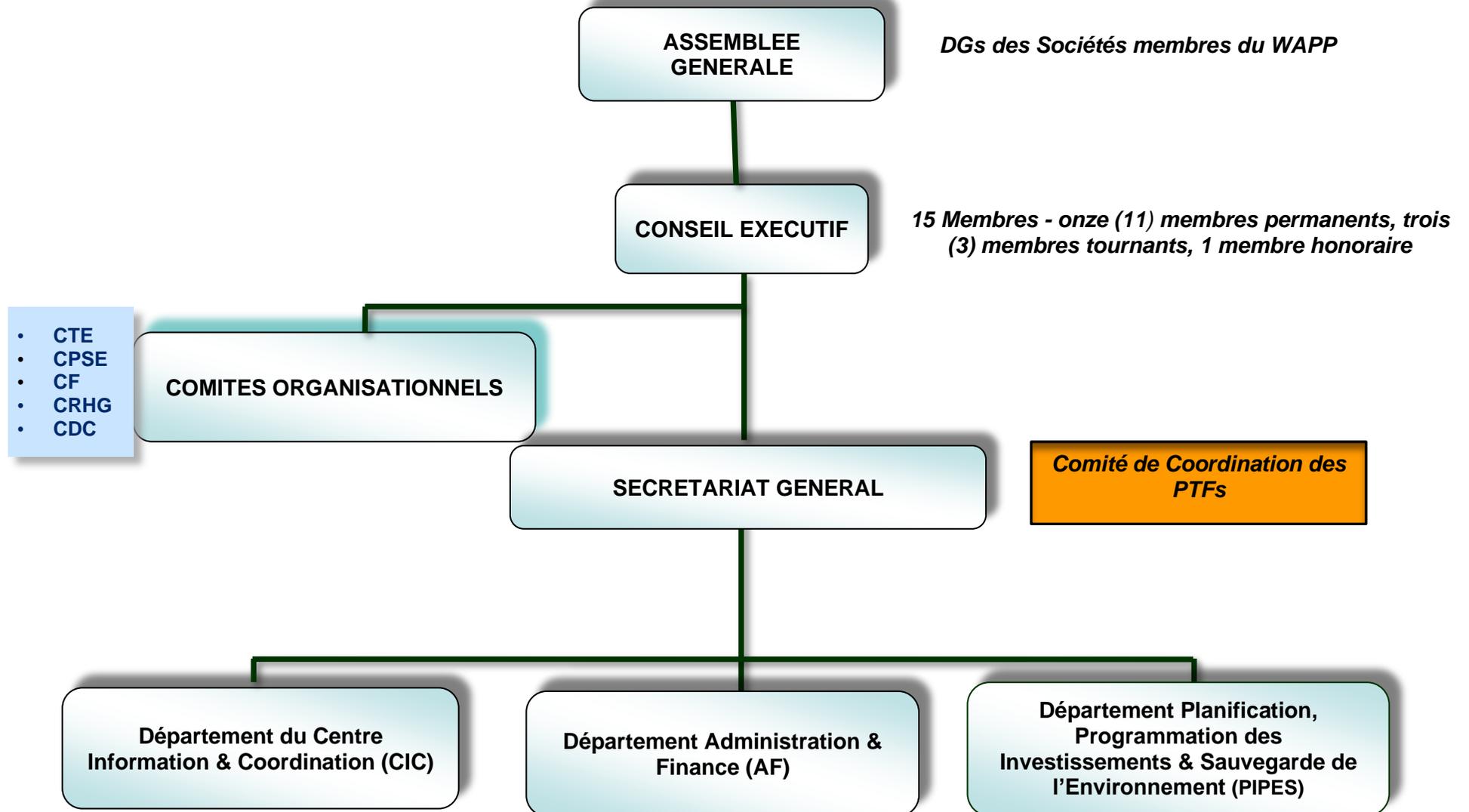
*Membre observateur

ORGANE DE GOUVERNANCE DE L'EEEOA : L'EEEOA dispose de quatre (4) organes de gouvernance qui sont : l'Assemblée Générale, le Conseil Exécutif, les Comités organisationnels et le Secrétariat Général.

CARTOGRAPHIE DES SOCIETES MEMBRES DE L'EEEOA



ORGANIGRAMME DE L'EEEEOA



MEMBRES DU CONSEIL EXECUTIF DE L'EEEOA : le Conseil Exécutif compte 15 membres dont 11 membres permanents, 3 membres tournants (élus pour un mandat de 2 ans) et un membre honoraire.

Membres permanents :

- TCN : Président
- CI-ENERGIES : Vice-Président
- Secrétaire Général EEEOA : Membre
- CEB : Membre
- EDG : Membre
- GRIDCo : Membre
- SBEE : Membre
- Senelec : Membre
- SOGEM : Membre
- SONABEL : Membre
- VRA : Membre

Membres tournants :

- EDM - SA : Membre
- Mainstream Solutions : Membre
- NEDCo : Membre

Membre honoraire :

- Monsieur Joseph MAKOJU

**Président du Conseil Exécutif
Exécutif**



M. Usman Gur MOHAMMED, CEO et MD TCN

Vice-Président du Conseil

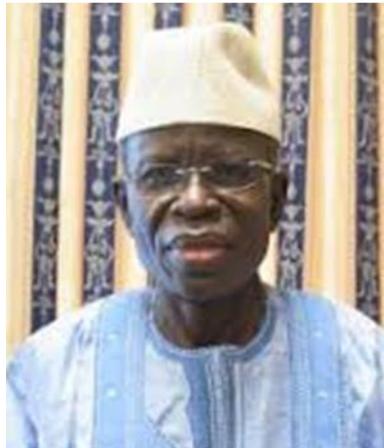


M. Amidou TRAORE, DG CI-ENERGIES

Membres permanents



M. Siengui A. KI, SG EEEOA



M. Karimou CHABI SIKA, DG CEB



M. Bangaly KONATE, DG EDG



M. J. AMOAKO-BAAH, CEO GRIDCO



M. Jacques Paradis, DG SBEE



M. Papa Mademba BITEYE, DG Senelec



M. Tamsir NDIAYE, DG SOGEM



M. Baba Ahmed COULIBALY, DG SONABEL



M. Emmanuel ANTWI-DARKWA, CEO VRA

Membres Tournants



M. Oumar DIARRA, DG EDM – SA



M. Lamu AUDU, CEO Mainstream



M. Osmani Aliduba AYUBA, MD NEDCO

Membre Honoraire



M. Joseph MAKOJU

2. FAITS SAILLANTS

2.1. Reconnaissance officielle du Comité National du CIGRE Afrique de l'Ouest

Après sa mise en place à Abuja le 08 novembre 2019 en marge de l'Assemblée Générale de l'EEEOA, le **Comité National CIGRE - Afrique de l'Ouest (CIGRE – AO)** a été officiellement reconnu par le Bureau Central du CIGRE en août 2020. Il est le deuxième Comité National d'Afrique Subsaharienne à intégrer le CIGRE après celui de l'Afrique du Sud en 1974.

Le CIGRE – AO a pour objet de faciliter et de promouvoir le partage de connaissances techniques et d'informations entre experts et gestionnaires des réseaux électriques ainsi que des institutions et sociétés d'électricité des pays de l'Afrique de l'Ouest.

Le siège du CIGRE - AO est fixé au Secrétariat Général de l'EEEOA. A titre transitoire, le Président du Conseil Exécutif de l'EEEOA et le Secrétaire Général de l'EEEOA sont chargés de son fonctionnement jusqu'au recrutement d'un personnel permanent.

2.2. Admission de nouveaux membres au sein de l'EEEOA

La 15^{ème} Assemblée Générale de l'EEEOA s'est tenue le 11 décembre 2020 à Lomé au Togo sous une forme hybride du fait de la pandémie du COVID 19 : les Membres du Conseil Exécutif, les Présidents des Comités Organisationnels qui ont pu faire le déplacement de Lomé ainsi que certains PTF présents sur place à Lomé et les sociétés d'électricité du Togo ont assisté en présentiel tandis que les autres membres ont suivi les sessions par visioconférence. L'Assemblée Générale a été l'occasion d'admettre au sein de l'EEEOA deux nouveaux membres :

- **BUI Power Authority** (Ghana) ;
- **GEREGU Power PLC** (Nigeria).

Ces nouvelles admissions portent le nombre de membres de l'EEEOA à 38.

L'Assemblée Générale a également renouvelé le mandat du Secrétaire Général de l'EEEOA.

2.3. Octroi d'un financement de 300 millions de dollars US par la Banque Mondiale à 6 pays de l'Afrique de l'Ouest pour l'appui aux politiques de développement

La Banque Mondiale, dans sa volonté de soutenir la mise en œuvre du marché régional de l'électricité ouest africain, a octroyé en juillet 2020 un **financement pour l'Appui des Politiques de Développement d'un montant de 300 millions de dollars US à six (6) pays qui seront bientôt interconnectés et où le marché sera opérationnel** : Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Libéria, Mali et Sierra Leone. Cette action vient en soutien à la mise en œuvre de la **Directive sur la Sécurisation des Echanges Transfrontaliers d'Energie Electrique** adoptée en décembre 2018 par le Conseil des Ministres de la CEDEAO. Ainsi ce financement permettra de :

- Renforcer la sécurisation des transactions transfrontalières dans le cadre du Marché Régional de l'Electricité de la CEDEAO ;
- Soutenir la mise en œuvre de plans d'investissement à moindre coût prenant en compte les options régionales ;
- Renforcer la solvabilité financière des sociétés d'électricité.

3. MOT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF



Eng. Sule Ahmed ABDULAZIZ
Président du Conseil Exécutif du WAPP

Le Conseil Exécutif de l'EEEOA, à travers ma voix, se fait le plaisir de vous faire la situation de activités conduites durant l'année 2020. Une année qui peut être considérée comme une année difficile du fait la pandémie de la COVID-19 qui a touché toute la planète.

Toutefois, faisant preuve de résilience, le Secrétariat Général, avec l'appui de l'ensemble des sociétés membres de l'EEEOA, à travers entre autres l'observation des mesures barrière de lutte contre la pandémie et l'utilisation des technologies de communication pour travailler à distance, a pu conduire avec assez de bonheur certaines activités. Cependant, les activités qui devaient absolument se dérouler sur le terrain, notamment les chantiers de construction ont été plus négativement impactées par la pandémie et ont enregistré des retards.

Ainsi, le Secrétariat Général a pu organiser l'ensemble des réunions statutaires du Conseil Exécutif et des Comités Organisationnels en visioconférence et l'Assemblée Générale de l'EEEOA en mode hybride, certains y participant en présentiel à Lomé au Togo tandis que d'autres y participaient en visioconférence.

Ces réunions statutaires ont permis à notre Institution d'atteindre des résultats appréciables. Les Comités Organisationnels se sont penchés sur une certain nombre de dossiers qu'ils ont validé et transmis au Conseil Exécutif qui les a adoptés.

Certains de ces dossiers ont été portées devant l'Assemblée Générale pour décision finale. On peut citer entre autres :

- L'étude d'actualisation du Facteur d'Emission du Réseau interconnecté (FER) de l'EEEOA. Le FER est une donnée importante pour les sociétés d'électricité de la sous région dans la perspective de recherche de financements au niveau des Marchés Climat ; la valeur précédente arrivant à expiration en février 2021.
- L'étude du Modèle de Tarification du Transport Régional de l'EEEOA. L'EEEOA a validé le rapport produit par le Consultant qui avait été engagé à cet effet et transmis le dossier à l'ARREC, le Régulateur Régional.
- L'Etude de Revue des Compétences du Sous-secteur de l'Electricité de l'Afrique de l'Ouest. Il s'agissait d'une étude qui a fait le diagnostic des compétences du sous-secteur de l'électricité afin d'en dégager les lacunes et prendre les mesures idoines pour les combler.
- L'adoption de la première mise à jour de la Convention d'Etablissement de l'EEEOA ; au fil des ans, des décisions portant modification de la convention d'établissement ont été prises par les Assemblées Générales et il s'est agit de les transposer dans une nouvelle version de la convention.
- L'adoption d'un Programme de Travail et d'un Budget 2021 du Secrétariat Général de l'EEEOA qui tient compte de l'impact négatif du COVID-19 sur les finances des sociétés d'électricité membres de l'EEEOA. Ainsi, le budget de fonctionnement du Secrétariat Général, financé exclusivement par les membres, subit une baisse de 8%.

Nous pouvons également citer au nombre des bons résultats atteints par l'EEEOA au cours de l'année 2020, l'admission de deux (02) nouveaux

membres prononcée à l'Assemblée Général de décembre 2020 à Lomé. Ces nouveaux membres sont GEREGU Power Plc (Nigeria) et BUI Power Authority (Ghana).

De même, la plupart des études et travaux préparatoires de mise en œuvre des projets prioritaires du Plan Directeur de la CEDEAO et l'élaboration des textes de gouvernance du Marché Régional de l'Electricité de la CEDEAO se sont poursuivis sans difficultés majeures.

Parlant du marché régional, je voudrais me réjouir de l'octroi par la Banque Mondiale en juillet 2020 d'un financement pour l'Appui des Politiques de Développement à six pays membres de la CEDEAO en soutien à la mise en œuvre de la Directive sur la Sécurisation des Echanges Transfrontaliers d'Energie Electrique adoptée en décembre 2018 par le Conseil des Ministres de la CEDEAO. Je saisis cette tribune pour remercier la Banque Mondiale et étendre ces remerciements à l'ensemble des Partenaires Techniques et Financiers de l'EEEOA pour leur appui précieux à la réalisation des projets énergétiques de la sous-région.

Pour les travaux sur le terrain ayant connu des difficultés d'exécution et des retards du fait de la

pandémie de la COVID-19, nous pouvons citer en exemple les Projets CLSG et Boucle OMVG qui devaient se terminer en 2020 et permettre l'achèvement de l'interconnexion des pays continentaux de la CEDEAO. Le planning prévisionnel prévoit à présent leur achèvement dans le courant de l'année 2022. Il en est de même du Projet CIC dont la fin des travaux est également prévue pour 2022. Ces trois projets sont nécessaires pour le début de la Phase 2 du marché régional, la phase concurrentielle.

Cependant, l'espoir est permis car il est prévu que les chantiers reprennent avec un bon rythme au cours de l'année 2021, un ralentissement de la pandémie étant espéré du fait des solutions vaccinales annoncées et la continuation du respect des mesures barrières. Du reste certains chantiers ont connu une reprise acceptable depuis la fin de l'année 2020. Je demande à l'ensemble de nos membres de s'employer à une accélération du rythme des travaux afin que la deuxième phase du marché régionale devienne une réalité.

Eng. Sule Ahmed ABDULAZIZ

4. MOT DU SECRETAIRE GENERAL



M. Siengui A. KI,
Secrétaire Général de l'EEEOA

L'année 2020 a été une année particulière pour le Secrétariat Général et pour l'ensemble des membres de l'EEEOA car négativement impactée par la pandémie du Coronavirus COVID-19. Cela n'a cependant pas empêché le Secrétariat Général de l'EEEOA de poursuivre sa marche vers la mise en œuvre du Marché Régional Compétitif de l'Electricité, exploitant le Plan d'Affaires 2020 – 2023 comme instrument de travail et de pilotage.

Dans la recherche de voies et moyens pour la mise en place d'un marché régional de l'électricité viable et durable, l'EEEOA a continué sa coopération avec la Banque Mondiale, ce qui a abouti en juillet dernier à l'octroi par cette institution d'un financement pour l'appui des politiques de développement d'un montant de 300 millions de dollars US à six (6) pays qui seront bientôt interconnectés et où le marché régional de l'électricité sera opérationnel (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Libéria, Mali et Sierra Leone). Ce financement permettra ainsi de :

- Renforcer la sécurisation des transactions transfrontalières dans le cadre du Marché Régional de l'Electricité de la CEDEAO ;
- Soutenir la mise en œuvre de plans d'investissement à moindre coût prenant en compte les options régionales ;

- Renforcer la solvabilité financière des sociétés d'électricité.

Cet appui est un pas important pour la mise en œuvre de la Directive pour la Sécurisation des Echanges d'Energie Transfrontaliers et devrait favoriser la transformation des sociétés membres de l'EEEOA en des structures financièrement solvables et mûres pour participer efficacement au marché de l'électricité.

Du fait de la pandémie du COVID-19, les chantiers dont nous prévoyions la fin des travaux en cette année 2020 ont tous connus des retards.

Ainsi, les travaux du Projet CLSG (interconnexion 225 kV entre la Côte d'Ivoire, le Liberia, la Sierra Leone et la Guinée) sont prévus maintenant s'achever en 2022 de même que ceux de la Boucle OMVG (interconnexion 225 kV entre la Guinée, la Guinée Bissau, la Gambie et le Sénégal). En rappel ces deux projets permettront de réaliser l'interconnexion électrique des états continentaux de la CEDEAO.

Le projet CIC (Centre d'Information et de Coordination) a connu également un retard significatif surtout au niveau des travaux de génie civil, induisant un retard au niveau de l'équipement en matériel de téléconduite et de gestion du marché. Les travaux devraient se terminer dans le courant de l'année 2022.

Il en est de même du Projet de Synchronisation des Réseaux de l'EEEOA qui ne devrait pas s'achever avant 2022.

Les projets qui sont au stade de la préparation et pour lesquels il est possible de mener des activités en télétravail connaissent une progression satisfaisante.

C'est le cas des travaux préparatoires au démarrage de l'exécution sur le terrain du projet Dorsale Nord de l'EEEOA qui avancent normalement. La plupart des appels d'offres ont déjà été lancés tandis que les dossiers d'appels d'offres (DAO) restant sont en cours de finalisation. Le processus de mise en œuvre du Plan d'Action de Réinstallation (PAR) et du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) est en cours avec la signature d'un MoU avec la TCN pour le Nigéria et le recrutement de Consultants pour les autres pays (Niger, Bénin et Burkina Faso). Il faut

également noter que des recrutements de personnel complémentaire pour l'Unité de Gestion du Projet (UGP) Dorsale Nord sont en cours.

Des progrès quasi similaires ont été également réalisés en ce qui concerne l'interconnexion Guinée-Mali, les évaluations des dossiers d'appel d'offres étant en cours.

Quant au projet de Dorsale Médiane devant relier dans une première étape le Nigéria, le Bénin, le Togo, le Ghana et la Côte d'Ivoire, le processus de recrutement des consultants pour l'étude de faisabilité, du tracé de la ligne et de l'étude d'impacts environnemental et social est en cours de finalisation.

Concernant les projets de production d'énergie solaire, aux deux qui étaient déjà en cours d'étude en 2019 (centrales solaires régionales de 150 MW au Burkina Faso et du Mali), s'est ajouté le projet de centrale solaire régionale de la Gambie dont les études ont été lancées en juin 2020 et celui du Niger dont les études devraient commencer dans le second trimestre de l'année 2021, le recrutement du consultant étant en cours de finalisation.

Les études de préinvestissement du premier projet prioritaire identifié à l'issue de l'étude d'optimisation de la production hydroélectrique du fleuve Saint Paul au Liberia sont en cours.

Au chapitre de la mobilisation de nouveaux financements, le Secrétariat Général de l'EEEOA poursuit ses efforts envers les Partenaires Techniques et Financiers, même si cette année, du fait de la pandémie du COVID-19, la première réunion de l'année qui se tient généralement en avril n'a pas pu avoir lieu. Les discussions avec ces PTF et la tenue de la réunion de coordination lors de l'Assemblée Générale de décembre 2020 à Lomé ont permis de quasiment boucler les financements pour les études de préinvestissement de certains projets tels l'interconnexion Côte d'Ivoire – Libéria, l'interconnexion Ghana – Burkina Faso – Mali et le renforcement de l'interconnexion Côte d'Ivoire – Burkina Faso. Suite à l'achèvement des études du projet de renforcement de l'interconnexion Nigeria – Bénin, une première réunion des bailleurs de fonds a été organisée en novembre 2020. Elle a enregistré des promesses de financement. Cette première réunion sera suivie d'autres afin de boucler le financement du projet, surtout avec des

financements proposant des conditions avantageuses pour les pays et sociétés concernées par le projet.

La 15ème session de l'Assemblée Générale de notre Institution s'est tenue du 07 au 11 décembre 2020 à Lomé au Togo sous une forme hybride du fait de la pandémie du COVID-19 : les Membres du Conseil Exécutif, les Présidents des Comités Organisationnels qui ont pu faire le déplacement de Lomé ainsi que certains PTF sur place à Lomé et les sociétés d'électricité du Togo ont assisté en présentiel tandis que les autres membres ont suivi les sessions par visioconférence.

Cette Assemblée Générale a été l'occasion pour le Comité Exécutif de l'EEEOA, au cours de la réunion de coordination des PTF, de dire à ces derniers une fois de plus sa satisfaction et sa sincère reconnaissance pour leur soutien sans cesse renouvelé qui permet à l'EEEOA de réaliser nombre de projets et de se rapprocher inexorablement de son but, à savoir la mise en place d'un marché régional concurrentiel de l'électricité.

L'Assemblée Générale a également permis d'accueillir au sein de l'EEEOA deux nouveaux membres et de renouveler le mandat du Secrétaire Général.

Pour ma part, je voudrais adresser ma profonde gratitude à la Commission de la CEDEAO, au Conseil Exécutif, aux sociétés membres de l'EEEOA, ainsi qu'au personnel du Secrétariat Général de l'EEEOA pour tous les efforts et sacrifices consentis durant cette année difficile qui ont évité un arrêt des activités et permis une certaine avancée dans l'exécution des projets.

C'est dire donc que nous faisons preuve de résilience ; de ce fait, je suis optimiste pour la nouvelle année 2021 et ensemble nous nous emploierons à accélérer le rythme de mise en œuvre des projets pour leur aboutissement rapide et le démarrage de la phase 2 du marché régional de l'électricité.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport annuel de l'année 2020.

Siengui A. KI

5. EXECUTION DES PROJETS PRIORITAIRES

Les projets prioritaires sont ceux contenus dans le **Plan Directeur de la CEDEAO pour le Développement des Moyens Régionaux de Production et de Transport d'Énergie Électrique 2019- 2033**. Ce Plan est l'outil de planification de la mise en œuvre des lignes de transport d'énergie électrique et d'interconnexion de grande envergure des pays de la CEDEAO ainsi que de grandes centrales de production adopté par le Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO.

L'essentiel des activités liées aux projets prioritaires sont menées par le Département PIPES de l'EEEOA.

5.1. Mobilisation de Financements et Préparation de Projets

La mobilisation des ressources est une étape importante dans la préparation et la mise en œuvre des du programme d'investissement prioritaire de l'EEEOA et constitue une activité primordiale du Secrétariat Général de l'EEEOA.

5.1.1. Projet de renforcement de l'interconnexion 330 kV Nigéria – Bénin

- Etudes de préinvestissement financées par NEPAD-IPPF, USAID, GIZ et sociétés bénéficiaires (CEB et TCN) achevées.
- Coût estimatif des travaux 115,1 millions d'Euros ;
- Première table ronde des bailleurs de fonds organisée le 19 novembre 2020. 120,59 millions d'Euros de promesses de financement recueillies de la BIDC et de la BOAD;
- Mise en service prévue en 2023.

5.1.2. Projet de renforcement de l'interconnexion 225 kV Côte d'Ivoire – Liberia

- Coût des études de préinvestissement estimé à 3 427 993 USD ;
- Financement du NEPAD-IPPF) à hauteur de 1 786 148 USD pour l'étude de tracé de ligne et d'impacts environnemental et social (EIES) ;
- Financement de l'USTDA à hauteur 1 475 965 USD pour l'étude de faisabilité. Diligences en cours pour la sécurisation du financement ;
- Engagement des sociétés bénéficiaires (LEC et CI-ENERGIES) à contribuer au

financement de l'étude pour un montant de 47 004 USD par société ;

- TdR des études de préinvestissement en cours de finalisation ;
- Mise en service prévue en 2025.

5.1.3. Projet d'interconnexion 330 kV Ghana – Burkina – Mali

- Coût réévalué des études de préinvestissement est estimé à 4 659 124 USD ;
- Financement du NEPAD-IPPF d'un montant de 583 300 USD en cours de finalisation pour la signature de l'accord de don ;
- Financement de l'AFD d'un montant de 1,8 million USD ;
- Financement de la BM d'un montant de 3,31 millions USD ;
- Engagement des sociétés bénéficiaires (GRIDCo, SONABEL et EDM-SA) à contribuer au financement de l'étude pour un montant de 10 234 USD par société ;
- Longueur : environ 600 km de ligne entre Bolgatanga (Ghana) – Bobo Dioulasso (Burkina) – Sikasso (Mali) ;
- TdR des études de préinvestissement en cours de finalisation.
- Diligences en cours pour le recrutement d'un seul Consultant pour mener les études de préinvestissement ;
- Mise en service prévue en 2025.

5.1.4. Interconnexion 330 kV de la Dorsale Nord de l'EEEOA

- Interconnexion reliant le Nigeria au Niger au Bénin et au Burkina Faso
- Etudes préinvestissements achevées ;
- Longueur totale : 875 km ;

- Coût projet : 697,7 millions \$US y compris l'électrification rurale ;
- Financement : BAD, BM, AFD, UE et gouvernements concernés par le projet ;
- Evaluation des dossiers de préqualifications achevée et entreprises préqualifiées notifiées ;
- Avis de non-objection pour les dossiers d'Appel d'Offres (DAO) des lignes obtenus et avis d'appel d'offres publiés ;
- DAO postes de transformation en cours de revue par l'Ingénieur-Conseil ;
- Recrutement du personnel additionnel à l'UGP en cours de finalisation avec signature des Contrats individuels des candidats retenus ;
- Recrutement des Consultants pour la mise en œuvre du PAR dans les trois pays (Bénin, Burkina Faso et Niger) achevé et contrats en cours de finalisation et de signature ;
- Recrutement des assistants environnementaux et sociaux au profit des antennes locales de l'UGP au Burkina Faso, au Niger et au Nigéria en cours ;
- Mise en service prévue en 2024.

5.1.5. Interconnexion 330 kV Dorsale Médiane de l'EEEOA

Il s'agit du premier tronçon de la Transversale Est-Ouest (Nigeria-Sénégal). Elle relie le Nigéria, la Bénin, le Togo, le Ghana et la Côte d'Ivoire.

- Financement des études de préinvestissement d'un montant de 6,8 millions USD par Banque Mondiale ;
- Préparation des TDR des études de préinvestissement finalisée ;
- Recrutement des Consultants pour les études de préinvestissement en cours de finalisation ;
- Mise en service prévue en 2025.

5.1.6. Interconnexion 225 kV Guinée – Mali

- Etudes de préinvestissement achevées sur financement BAD ;
- Longueur ligne N'Zérékoré – Fomi – Bamako : 714 km ;

- Coût : 361,32 millions Euros (288,09 millions d'Euros pour la Guinée et 73,23 millions d'Euros pour le Mali) y compris l'électrification rurale ;
- Financement : BM, BAD, BEI, BIDC, UE, BOAD et les gouvernements concernés par le projet ;
- Avis d'appel d'offres pour les lignes et postes lancés et évaluations des offres en cours ;
- Appel d'Offres du lot P1 extension du poste Sanankoroba annulé par manque d'informations sur l'entreprise TATA chargée de la conception et de la construction du poste ;
- Réactualisation du plan d'action de réinstallation (PAR) en cours ;
- Etudes de biodiversité en cours ;
- Etudes de préinvestissement achevées pour le tronçon Linsan – Fomi en Guinée destiné à améliorer la rentabilité de l'interconnexion :
 - Longueur Linsan – Fomi : 350 km ;
 - Coût : 170 millions d'Euros y compris l'électrification rurale ;
 - Financement : BEI et Etat de Guinée.
- Mise en service prévue en 2023 ;

5.1.7. Interconnexion Côte d'Ivoire - Guinée

- Recherche de financement pour les études de préinvestissement en cours ; montant estimatif de 5,44 millions de USD présenté à la table ronde des PTF en décembre 2020 ;
- TdR des études de préinvestissement en cours de finalisation ;
- Mise en service prévue en 2025.

5.1.8. Parcs solaires régionaux 150 MW au Burkina Faso et au Mali

Il s'agit de deux projets consistant en la construction au Burkina Faso et au Mali de parcs solaires régionaux de 150 MWc chacun.

- Etudes de préinvestissement en cours sur financement Banque Mondiale ;

- Approche multisite et multi phase pour la construction des parcs ;
- Concept « Plug and Play » : les installations d'évacuation de l'énergie sont construites sur financement public et les développeurs des parcs sélectionnés par le biais d'enchères ;
- Etudes de faisabilité technique, économique et financière en cours de finalisation ;
- Etudes d'impact environnemental et social et études géotechniques en cours ;
- Organisation des enchères en cours ;
- Mise en service prévue en 2022.

5.1.9. Parcs solaires à vocation régionale 150 MW en Gambie

Le projet est dans sa phase de préparation dans le cadre de l'assistance de la Banque mondiale.

- Etudes de faisabilité technique, économique et financière en cours ;
- Recrutement du Consultant en charge des études d'impact environnemental et social et des études géotechniques en cours de finalisation avec signature du Contrat ;
- Processus de recrutement du Conseiller en transaction lancé ;
- Mise en service prévue en 2023.

5.1.10. Parcs solaires à vocation régionale 150 MW au Niger

Le projet est dans sa phase de préparation dans le cadre de l'assistance de la Banque mondiale.

- Recrutement du Consultant en charge des études de faisabilité technique, économique et financière en cours de finalisation ;
- Termes de référence pour les études d'impact environnemental et social et études géotechniques transmis à la Banque mondiale le 04 décembre 2020 pour avis de non-objection ;
- Mise en service prévue en 2024.

5.1.11. Campagne de mesure du rayonnement solaire

Cette activité est menée dans le cadre de l'assistance de la Banque mondiale au Secrétariat Général de l'EEEOA pour le développement de la production d'énergie solaire en Afrique Sub-saharienne.



Exemple de station de mesure au Burkina Faso

- Recrutement du Consultant en charge de la campagne de mesure solaire finalisé et Contrat signé en septembre 2020 ;
- Démarrage de la campagne de collecte des données dans les différents pays en vue de sélectionner les sites devant accueillir les stations de mesure ;
- Soumission le 17 décembre 2020 de la version anglaise du rapport de collecte des données incluant la liste des sites potentiels pouvant accueillir des stations de mesures ;
- Réunion entre le Secrétariat Général de l'EEEOA et le Consultant à organiser dès la soumission de la version française du rapport ;
- Achèvement activité prévue en 2023.

5.1.12. Marchés Climat

Pour tirer profit de l'augmentation de la production d'énergie renouvelable dans le mix énergétique de la CEDEAO, le Secrétariat Général de l'EEEOA et la Banque Mondiale ont conclu un mémorandum d'entente à travers lequel la Banque mondiale apporte un appui technique et financier à l'EEEOA pour développer certaines activités visant à permettre aux sociétés membres de l'EEEOA de tirer profit des avantages offerts par les marchés climat.

- Mémorandum d'entente signé le 18 août 2020 ;
- Trois (3) principales activités :
 1. Actualisation du niveau de référence normalisé du facteur d'émission du réseau (FER) de

l'EEEOA devant expirer le 26 février 2021 ;

2. Développement d'un cadre de suivi, de reporting et de vérification (SRV) ; et
 3. Développement du marché carbone.
- TdR du Consultant examiné et adopté par le Comité de la Planification Stratégique et de l'Environnement (CPSE) ;
 - Recrutement par la Banque mondiale (BM) d'un Consultant mis à la disposition du Secrétariat Général de l'EEEOA ;
 - Organisation par le Secrétariat Général de l'EEEOA de la réunion de démarrage des prestations du Consultant. Compte tenu caractère transversal activité, participation outre CPSE, des membres du Comité Technique d'Exploitation ;
 - Calendrier des prestations et fiche de collecte des données adoptés ;
 - Collectes des données réalisées sur 283 centrales électriques dans les pays continentaux de la CEDEAO ;
 - Rapport étude de faisabilité du FER de validé par le CPSE, les membres du CTE et les Agences Nationales Désignés (AND) de Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) ;
 - Valeurs préliminaires du FER de l'EEEOA obtenus :
 - 0,583 tCO₂/MWh pour la 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} période de crédit pour les Projets de production d'énergie éolienne et solaire ;
 - 0,601 tCO₂/MWh pour la 1^{ère} période de crédit pour tous les projets sauf ceux de production d'énergie éolienne et solaire ;
 - 0,619 tCO₂/MWh pour la 2^{ème} et 3^{ème} période de crédit pour tous les projets sauf ceux de production d'énergie éolienne et solaire.

En raison de la bonne qualité des données reçues et de l'évaluation rigoureuse menée par le

consultant, on peut estimer que le FER régional actualisé final restera dans une limite de $\pm 8\%$.

5.2. Coordination et suivi de projets

Le Secrétariat Général de l'EEEOA a assuré les activités de suivi et de coordination de la mise en œuvre des projets suivants :

5.2.1. Ligne de transport 330 kV Aboadze-Prestea-Kumasi-Bolgatanga au Ghana

Il s'agit d'un projet de renforcement du réseau intérieur du Ghana afin de permettre une plus grande capacité de transit vers le nord du pays.

- Longueur : 798 km divisé en 3 tronçons :
 - Aboadze – Prestea financé par Armandi ;
 - Prestea – Kumasi financé par Korea Exim Bank ;
 - Kumasi – Bolgatanga via Kintampo et Tamale financé par l'AFD.
- Démarrage de travaux : 2015 ;
- Tronçons Aboadze – Prestea et Prestea – Kumasi déjà en service
- Tronçon Kintampo – Tamale - Bolgatanga et Aboadze - Prestea déjà mis en service ;
- Retards dans les travaux du tronçon Kumasi-Kintampo ; travaux toujours en cours et repris dans certaines localités dans lesquelles GRIDCo s'apprête à payer les compensations.

5.2.2. Interconnexion 330 kV Volta (Ghana) – Lomé "C" (Togo) – Sakété (Benin)

C'est un tronçon de la Dorsale Côtière de l'EEEOA allant du Ghana au Bénin où il fait la jonction avec la ligne Nigéria – Bénin.

- Longueur : 350 km ;
- Financement : BAD, BM, KfW et BOAD ;
- Démarrage des travaux en 2013 ;
- Fin des travaux au Ghana en 2015 ;
- Fin des travaux frontière Ghana/Togo – Poste de Davié et mise en service du tronçon en avril 2019 ;
- Tronçon Davié – Frontière Togo/Bénin (58,5 km), travaux achevés mais mise en

service en attente de la fin des travaux du tronçon frontière Togo/Bénin – Sakété toujours en cours ;

- Travaux achevés sur tronçon frontière Togo/Bénin – Sakété et inspection en cours avant mise en service ;
- Taux d'avancement global du projet est estimé à 97,94% ;
- Mise en service prévue au 2^{ème} trimestre 2021.

5.2.3. Interconnexion CLSG 225 kV (Côte d'Ivoire – Libéria - Sierra Leone – Guinée)

- Longueur : 1349 km ;
- Financement : BM, BAD, BEI et KfW et les gouvernements concernés par le projet ;
- Démarrage des travaux : 2017 ;
- En raison de la crise sanitaire due à la COVID-19 qui a contraint les entreprises à réduire les équipes sur le terrain, les dates de mise service révisées :
- Nouveau planning prévoit mise en service de la ligne en quatre (4) étapes :
 - Etape 1 : Man – Monrovia entre janvier-février 2021 ;
 - Etape 2 : Monrovia – Bumbuna entre février-avril 2021 ;
 - Etape 3 : Bumbuna - Kamakwie et Yekepa – N'Zérékoré entre avril-août 2021 ; et
 - Etape 4 : Kamakwie – Linsan entre 2021-2022 avec la mise en service du poste de Linsan par l'OMVG.
- Taux global d'avancement des travaux d'environ 89%.



Photos de Postes sources



Photos de la ligne de transport

5.2.4. Projet Energie de l'OMVG (Sénégal, Gambie, Guinée et Guinée-Bissau)

Le projet comprend 3 volets :

- ❖ **Aménagement hydroélectrique de Kaléta (240 MW)**, en exploitation depuis 2015 :
 - Puissance : 240 MW.
- ❖ **Boucle d'interconnexion 225 kV des quatre pays concernés :**
 - Longueur : 1677 km ;
 - Financement : BAD, BM, BEI, AFD, BOAD, KfW, BID, Fonds koweïtien et Gouvernements pays concernés par le projet ;
 - Démarrage des travaux : 2017 ;
 - Travaux des différents lots se poursuivent sur les différents sites à un rythme ralenti à cause des restrictions liées à la COVID-19 ;
 - Taux d'avancement global (ingénierie, approvisionnement et construction & installation des chantiers) est estimé à plus de 70% à fin décembre 2020 ;
 - Nouveaux plannings prévoient la mise en service complète de la ligne d'interconnexion en mai 2022.



Poste de Tambacounda

Vue d'ensemble du poste SOMA



Vue d'ensemble du poste Bissau

❖ Aménagement hydroélectrique de 128 MW de Sambangalou :

- Accord de Partenariat entre OMVG et Groupe VINCI pour exécution des travaux ;
- Mise à jour de l'Avant-projet Détaillé (APD) et de la revue de l'optimisation des spécifications techniques des équipements de l'aménagement finalisé ;
- Etudes environnementales et sociales confiées au bureau Environnement Ressources Management (ERM) sont achevées ;
- Début des travaux prévus 2021 ;
- Mise en service est envisagée en 2024.

5.2.5. Aménagement hydroélectrique d'Adjarala

Il s'agit d'un barrage situé à la frontière entre le Togo et le Bénin.

- Puissance : 147 MW ;
- Financement : accord initial entre Exim Bank Chine et Gouvernements Béninois et Togolais ; apparition de difficultés de mise en œuvre de l'accord ayant causé arrêt

exécution du projet ; recherche de nouveaux partenaires en cours.

5.2.6. Projet hydroélectrique de Souapiti et d'Amaria en Guinée

❖ Souapiti

- Puissance : 450 MW ;
- Financement : Exim Bank Chine et Gouvernement Guinéen ;
- En raison de la crise sanitaire due à la COVID-19 qui a contraint les entreprises à réduire le nombre des ouvriers locaux, les dates de mise service des groupes ont été révisées ;
- Taux de réalisation des travaux de génie civil : 99% ;
- Trois groupes posés et les deux (2) premiers sont en marche semi-industrielle avec une charge 85 MW chacun ;
- Groupe 4, la roue et le stator sont posés ;
- Taux d'avancement global des travaux : plus de 96% ;
- Nouveau planning de mise en service des groupes prévu comme suit :
 - Groupe 1 et 2: fin janvier 2021 ;
 - Groupe 3 : fin février 2021 ; et
 - Groupe 4 : mis mars 2021.
- Fin des travaux : 2021.
- Travaux de construction de la ligne 225 kV d'évacuation Kaléta-Souapiti achevés et ligne en service ;



Rotor G4 après montage machines des pôles magnétiques



Vue de la salle des machines

❖ Amaria

- Puissance : 300 MW ;
- Financement : accord entre Gouvernement Guinéen et entreprise TBEA Group (Chine) pour le développement du projet ;
- Contrat en BOT ;

- Début phase d'exécution du projet pour une durée de travaux de 4 ans.

5.2.7. Aménagement hydroélectrique de Gouina

Le projet comprend 2 volets :

❖ Construction du barrage hydroélectrique de Gouina

- Puissance : 140 MW ;
- Financement : Exim Bank Chine ;
- Travaux de construction se poursuivent avec un rythme très ralenti à cause de réduction du nombre des ouvriers en raison de la crise sanitaire liée à la COVID-19 ;
- Taux de réalisation globale est d'environ 75% en décembre 2020 ;
- Nouveau planning de mise en service des groupes est prévu comme suit :
 - Groupe 1 : fin janvier 2021 ;
 - Groupe 2 : fin mars 2021 ; et
 - Groupe 3 : fin mai 2021
- Fin des travaux : 2021.



❖ Ligne 225 kV biterne Kayes (Mali) – Tambacounda (Sénégal)

- Longueur : 288,2 km ;
- Financement : BM et SOGEM ;
- En raison de la crise sanitaire due à la COVID-19 qui a contraint les entreprises à réduire les équipes sur le terrain, les dates de mise service ont été révisées :
- Taux d'avancement global (ingénierie, approvisionnement et construction & installation des chantiers) évalué à environ 55,40% ;
- Nouveau planning de mise en service prévu en 2021.



Montage de pylônes

❖ Ligne 225 kV bi terne Manantali – Bamako (Kati) au Mali

- Longueur : 279 km ;
- Financement : AFD, UE et SOGEM ;
- Avis de non-objection (ANO) de l'AFD pour Dossiers d'Appel d'Offres (DAO) ;
- DAO lancés et date de soumission des offres prévue en février 2021 avec une visite des sites à organiser pour les soumissionnaires potentiels en janvier 2021 ;
- Mise en service prévu en 2023.

5.2.8. Plan de développement optimal de la cascade du fleuve St. Paul au Liberia et étude de faisabilité du projet prioritaire sélectionné

Il s'agit d'un projet à exécuter en plusieurs étapes financé par la Banque Mondiale et dont le Secrétariat Général de l'EEEOA assure la coordination. Il a été lancé en 2017 et pour l'année 2020, les activités ci-dessous ont été réalisées :

- Prestations du Consultant en charge de l'étude de faisabilité ont été lancées en juillet 2020 ;
- Examen de différents rapports : rapport de collecte de données en novembre 2020, rapport de Diagnostic de l'extension du barrage hydroélectrique de Mount Coffee en novembre 2020, rapport de sélection du site de la composante parc solaire en décembre 2020 et rapport des spécifications techniques du Dossiers d'Appel d'Offres (DAO) de la route d'accès de la composante barrage hydroélectrique de SP2 également en décembre 2020 ;
- Avenant au Contrat en charge de l'étude de faisabilité signé par les deux parties le 13 novembre 2020 afin de permettre un

- décaissement supplémentaire sur le don IDA H770-3A avant sa clôture ;
- Contrats des différents Experts des panels en tenant compte de leurs implications dans la revue des livrables attendus de l'étude de faisabilité ont été signés le 14 décembre 2020 ;
- Recrutement du Conseiller en Transaction (STA) en cours finalisation avec signature du contrat ;
- Avenant relatif à l'extension de la durée du Contrat du Consultant en charge de l'assistance technique signé le 14 décembre 2020 ;
- Première maquette du site web devant être réalisée dans le cadre de ce projet émise par le Consultant en charge de l'assistance technique ;
- Mise en service de ce projet envisagée en 2026. Cependant mise en service de la Composante solaire envisagée en 2022/23.

5.3. Coopération technique

5.3.1. Initiative « Desert to Power »

Le Secrétariat Général de l'EEEOA a tenu le 14 août 2020 une réunion technique avec la BAD dans le cadre de son initiative dénommée « Desert to Power ». Les discussions ont permis d'identifier le développement de la seconde phase des parcs solaires à vocation régionale au Mali, au Burkina et au Niger où la BAD pourrait apporter un appui au Secrétariat Général de l'EEEOA ;

Le Secrétariat Général de l'EEEOA a participé le 09 décembre 2020 à un forum virtuel organisé par la BAD sous le thème « Débloquer des opportunités d'investissement pour faire avancer les projets régionaux dans le G5 Sahel » au cours duquel l'état d'avancement de la préparation des projets de parcs solaires régionaux au Mali, au Burkina et au Niger a été présenté.

5.3.2. Elaboration d'un plan directeur continental pour la production et le transport de l'énergie électrique

Le Secrétariat Général de l'EEEOA a participé à aux consultations organisées par l'Agence de Développement de l'Union Africaine (AUDA-NEPAD), notamment à la réunion virtuelle du 24

septembre 2020 dans le cadre de la revue des recommandations formulées à l'issue de l'étude préliminaire préalable à l'élaboration du plan directeur continental.

5.3.3. PIDA-PAP-2

Dans le cadre du processus de sélection des projets pour le plan d'action prioritaire du Programme pour le développement des infrastructures en Afrique (PIDA-PAP-2), suite à la soumission des projets sur la plateforme dédiée, le Secrétariat Général de l'EEEOA a participé à des réunions virtuelles organisées par le comité de sélection.

5.4. Coopération avec la CEDEAO

5.4.1. Réunion de consultation virtuelle-Projets Prioritaires du Programme Communautaire de Développement (PCD)

Le Secrétariat Général de l'EEEOA a participé le 11 septembre 2020 à la réunion virtuelle de consultation avec la cellule de coordination du PCD au cours de laquelle l'état d'avancement des projets prioritaires de l'EEEOA à présenter à la table ronde prévue dans le cadre du PCD de la CEDEAO a été actualisé.

6. ETAT DE MISE EN PLACE DU MARCHÉ REGIONAL DE L'ELECTRICITE

La mise en place d'un marché régional de l'électricité concurrentiel est le but ultime fixé par les chefs d'Etat de la CEDEAO à l'EEEOA.

Au sein du Secrétariat Général de l'EEEOA, le Département CIC est en charge des activités liées au Marché Régional de l'Electricité. Dans ses efforts de mise en place du marché régional de l'électricité, le Département CIC a entrepris diverses activités axées principalement sur les projets stratégiques suivants :

- La mise en œuvre du Projet CIC de l'EEEOA ;
- La mise en œuvre de la feuille de route du Marché de l'EEEOA ;
- La mise en œuvre du Projet de Synchronisation des réseaux interconnectés de l'EEEOA ;
- L'amélioration des performances des sociétés de distribution (projet de réduction des pertes de distribution).

6.1. Mise en œuvre du Projet CIC

Le Projet de mise en œuvre du Centre d'Information et de Coordination (CIC) de l'EEEOA est un projet financé par l'Union européenne qui comprend la construction du bâtiment du CIC à Calavi, la fourniture et l'installation des systèmes SCADA/EMS / MMS / WAMS pour la Gestion du Système électrique et du Marché de l'Electricité.

Les objectifs du Projet CIC se présentent comme suit :

- ❖ Permettre au CIC d'assumer pleinement son rôle d'Opérateur du Système Interconnecté et du Marché Régional de l'Electricité en Afrique de l'Ouest ;
- ❖ Mettre en place l'infrastructure, l'équipement technique, l'organisation et les dispositifs de renforcement des capacités requis.

Le Secrétariat Général de l'EEEOA a mené les activités suivantes dans le cadre du projet :

- En Janvier et février 2020, des équipements VSAT ont été installés à la CIE, à EDM et à Senelec.
- En septembre 2020, finalisation du Génie Civil de l'antenne VSAT de Lafiabougou au Mali.
- Des équipements de télécommunication SDH sont en cours déploiement (Octobre-novembre 2020) dans les sites de la CEB au Bénin et au Togo. Il restera à mettre en

œuvre la liaison SDH entre Davie (Togo) et Volta (Ghana)

L'état d'avancement des ouvrages du CIC se présente comme suit :

- Le taux d'avancement des travaux du bâtiment du CIC est de 77%.
- Le taux d'avancement des travaux d'équipement du bâtiment à Calavi est de 65%.
- Le taux global de réalisation du projet CIC au 31 janvier 2020 est de 71%.
- Les délais estimatifs des étapes-clés du Projet CIC se présentent comme suit :
 - La fin des travaux du Bâtiment A du CIC-EEEOA (Bâtiment technique) est prévue en janvier 2021.
 - La fin des travaux du Bâtiment B du CIC-EEEOA (Bâtiment administratif) est prévue en août 2021.
 - La fin des travaux d'installation des équipements SCADA / EMS / MMS / WAMS est prévue en Mai 2022.
 - La fin des essais de réception sur site (SAT) et de l'ensemble des ouvrages du projet est prévue en Août 2022.



L'installation de l'antenne VSAT sur le haut de l'immeuble de la CIE

6.2. Mise en place du Marché Régional de l'Electricité

L'objectif de la mise en place du Marché Régional de l'Electricité de la CEDEAO est de créer un environnement technique, organisationnel, juridique et commercial permettant la vente et l'achat d'électricité de manière transparente et à des coûts compétitifs dans toute l'étendue de la sous-région, au profit des populations de l'Afrique de l'Ouest.

Après le lancement officiel du Marché Régional de l'Electricité en 2018, les activités suivantes ont été menées en 2020 :

- Une réunion avec l'Union africaine et l'ARREC sur le suivi de la mise en œuvre de la méthodologie de tarification du transport continental a été organisée du 3 au 7 février 2020 au Secrétariat Général de l'EEEOA. La réunion a examiné et confirmé la conformité de la Méthodologie de tarification du transport régional de l'EEEOA avec la Méthodologie de tarification du transport au niveau continental.
- Une réunion de coopération technique en ligne avec ERERA a été organisée le 27 mai 2020 et le 2 juin 2020 sur l'opérationnalisation des règles du marché.
- Une réunion en ligne du groupe de travail du CTE a été organisée le 28 mai 2020 pour adopter le rapport final sur le modèle de tarification du transport régional.
- Une réunion en ligne du CTE a été organisée le 17 juillet 2020 pour :
 - Présenter le rapport final sur le modèle de tarification du transport régional (RTPM).

- Présenter les amendements proposés aux Procédures de Marché (Article 8) relatives à l'admission des Participants au Marché Régional de l'Electricité.
- Présenter la proposition de frais d'enregistrement pour les Participants au Marché Régional de l'Electricité.
- Présenter la proposition de liste de Gestionnaires de Réseau de Transport (GRT) et des détenteurs de Contrats d'Achat d'Energie (CAE) existant avant le lancement de la phase I du Marché.

Les différents rapports ont été adoptés à l'exception de la proposition de frais d'enregistrement. Il a été demandé au CIC de mieux justifier les hypothèses des calculs.

La 46^{ème} réunion du Comité Exécutif de l'EEEOA qui a eu lieu le 21 octobre 2020 a adopté :

- Le rapport final sur le modèle de tarification du transport régional (RTPM) ;
- Les amendements proposés aux procédures de Marché (Article 8) relatives à l'admission des Participants au Marché Régional de l'Electricité
- La proposition de liste de Gestionnaires de Réseau de Transport (GRT) et des détenteurs de Contrats d'Achat d'Energie (CAE) existant avant le lancement de la phase I du Marché.

6.3. Projet de Synchronisation des réseaux interconnectés de l'EEEOA

Le CIC-EEEOA poursuit la mise en œuvre de la phase II du projet de synchronisation.

Pour rappel, la phase II du projet comporte deux contrats :

- ❖ **Le contrat n°1** : relatif à la mise en place d'un plan de protection spécial, l'installation et la mise en service de vingt (20) synchrophaseurs (PMUs) à intégrer dans le WAMS (*Wide Area Monitoring System*) du CIC, l'installation et la mise en service d'un Compensateur Statique

d'Energie Réactive (SVC) de +/- 30 MVAR au poste 225/30 kV de Matam au Sénégal avec une extension du poste.

Les activités relatives au contrat n°1 et réalisées au cours de ces 12 derniers mois se présentent comme suit :

- Les Installations de PMU sont achevées dans tous les pays sauf au Nigeria où les travaux sont en cours et le Niger où les travaux seront entamés aussitôt après ceux du Nigeria.
- Tous les systèmes de protection ont été installés au Mali (dans un poste EDM-SA).
- La FAT SVC est déjà réalisée en Chine et l'équipement a été expédié à la première semaine de décembre 2020.
- La mise en service du plan de protection et des PMUs a été exécutée en fin novembre 2020 et celle du SVC est prévue en juin 2021.

Le contrat n°1 a un niveau d'exécution de 65%.

❖ Le **contrat n°2** concerne :

- Le réglage des stabilisateurs de réseaux (PSS) et le contrôle des régulateurs dans 29 centrales pour 8 pays (Ghana, Nigeria, Togo, Niger, Cote D'Ivoire, Mali, Sénégal et Burkina Faso).
- Le changement de réglages et les essais de synchronisation des réseaux.

Les activités suivantes ont été réalisées dans le cadre du contrat n°2 :

- Collecte de données et visites de site terminées.

- Publication du rapport de collecte de données et de visite de site.
- Tests terminés dans deux (2) centrales électriques (Alaoji et Delta IV) au Nigeria
- FAT des 2 PMU dans le cadre du projet.
- Tests en zone francophone prévus en janvier 2021.
- Tests au Ghana et au Nigeria prévus en mai 2021.
- Premier test de synchronisation prévu en août 2021.
- Etude d'impact de synchronisation prévue en décembre 2021.
- Deuxième test de synchronisation prévue en avril 2022.

L'achèvement du projet prévu en **juillet 2022** ; le contrat n°2 a actuellement un taux d'avancement de **8%**.

6.4. Activités des Groupes de Travail Technique

Aux fins de la mise en œuvre effective des recommandations relatives à l'exploitation et à la planification du système électrique, trois groupes de travail techniques du CTE (Groupe de travail « Réglage de fréquence, suivi de la conformité du réglage fréquence-puissance » (GTSRF), Groupe de travail « Evaluation de la fiabilité du système électrique » (GTEFS), Groupe de travail « Coordination des systèmes de protection des réseaux électriques » (GTCSP)) ont été mis en place. Ils ont été chargés de définir et de mettre en œuvre des actions appropriées et les recommandations issues du rapport d'étude sur l'exploitation, la gestion prévisionnelle, la protection et la coordination des systèmes électriques afin d'assurer l'exploitation stable et fiable des systèmes interconnectés. Cela, dans le but d'assurer une synchronisation effective et durable du Système Interconnecté de l'EEEOA.

Les résultats des activités menées par les groupes de travail au cours des douze derniers mois se résument comme suit :

- La mise à jour du modèle de réseau interconnecté du WAPP.
- L'étude de l'emplacement du transformateur de type PST (phase shift transformer).

- L'étude du délestage par une faible fréquence ou Under frequency load shedding (UFLS).
- L'évaluation des performances de la fréquence.

6.5. Implémentation d'un code réseau pour le réseau de transport de l'EEEOA

L'objectif est de développer un code réseau de transport sous-régional, comprenant un ensemble de règles techniques harmonisées, qui contribuerait à fournir un cadre juridique clair pour le développement et l'exploitation du système électrique de la sous-région, de faciliter la mise en œuvre du Marché régional de l'électricité de la CEDEAO, d'assurer la sécurité du système, aussi de faciliter l'intégration des sources d'énergie renouvelables, de favoriser la concurrence et permettre une utilisation efficiente et efficace du réseau et des ressources énergétiques.

Les activités suivantes ont été réalisées :

- Evaluation des propositions techniques et financières.
- Réunion de négociation du contrat et attribution du contrat.
- Réunion de lancement.
- Atelier de revue du rapport de collecte de données.

Le code réseau devrait être achevé d'ici juin 2021.

6.6. Certification des opérateurs des sociétés membres et de l'EEEOA

L'objectif est de fournir un cadre général pour la formation et la certification des opérateurs du CIC et des centres de conduite des GRTs.

Ainsi, les activités suivantes ont été réalisées :

- Elaboration du rapport de démarrage.
- Elaboration du rapport intermédiaire.
- Elaboration du projet de rapport final.

- Elaboration du manuel de formation.
- Elaboration des modules de formation.
- Recrutement et formation de formateurs pour la formation et la certification des opérateurs.

6.7. Développement des processus d'affaires et des procédures d'exploitation

Avec l'assistance technique RTEi, l'objectif est de développer des processus d'affaires et des procédures d'exploitation à utiliser pour coordonner la fiabilité du réseau de transport interconnecté de l'EEEOA en collaboration avec les GRT.

Pour y arriver, les activités suivantes sont en cours :

- Création d'une feuille de route pour le développement des procédures opérationnelles.
- Elaboration du modèle commun de réseau.
- Elaboration du rapport d'exploitation quotidien du système.
- Elaboration du plan de coordination de défauts.
- Calcul de la capacité de l'année à venir.
- Elaboration de la procédure de signalement des perturbations, etc.

6.8. Mise en œuvre d'un système de gestion des énergies renouvelables

Ce système sera Intégré dans le SCADA/EMS du CIC pour la gestion des sources d'énergie renouvelable dans le réseau de transport interconnecté de l'EEEOA.

Les activités ci-après ont été menées à ce jour :

- Elaboration des Termes de Référence (TDR) pour le recrutement de l'Ingénieur Conseil.

- Réunion de négociation de contrat s'est tenue le 2 octobre 2020.
- Signature du contrat avec EDF-CIST qui a commencé l'examen de la proposition de GE en matière de système de gestion des énergies renouvelables.

6.9. Conseil en Système d'Echanges d'énergie Electrique (*Power Pool*)

Ce projet est présentement terminé et avait comme objectif la prestation de service en tant que conseil en *power pool* dans le cadre du développement du Marché **Régional** de l'électricité de l'EEEOA et présentait, entre autres, comme livrables :

- Une structure organisationnelle du CIC (postes, qualifications, descriptions, etc.).
- Une synthèse du Marché Régional.
- Inscription et conditions de participation au Marché Régional de l'électricité etc.

6.10. Assistance technique au CIC de l'EEEOA avec RTEi

Dans le cadre du programme AGoSE financé par l'UE, RTE International a déjà entamé des actions pour l'opérationnalisation initiale du CIC telles que :

- ❖ Une proposition d'une structure organisationnelle pour le personnel du CIC

- ❖ Elaboration d'une méthodologie de travail avec les différents représentants (points focaux) des GRT ; dans ce cadre un certain nombre de documents ont été déjà produits et partagés avec ces derniers :
 - « Limite de propriété et de maintenance des équipements concourant au fonctionnement du CIC » ;
 - « Organisation de la maintenance curative » et ;
 - « Organisation pour la mise à jour des données ».

Ces documents constituent les fondements pour la pérennité de la maintenance du système SCADA/EMS/MMS/WAMS et des Télécommunications du CIC

Un système de gestion numérique des documents est également en cours d'élaboration.



Visite de site du bâtiment CIC à Calavi avec GER SA

7. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

La gestion des ressources humaines, matérielles et financières est d'une importance capitale pour toute institution. Aussi, le Secrétariat Général de l'EEEOA a, au cours de cette période, continué à assurer une gestion administrative et financière rigoureuse en vue d'optimiser ses rendements et assurer l'atteinte de ses objectifs prioritaires.

Les activités relatives à la gestion des ressources humaines, administratives et financières réalisées au cours de la période se présentent comme suit :

7.1. Recrutements

Dans le cadre du renforcement de son personnel, le Secrétariat Général a entrepris et finalisé les recrutements suivants :

- Un Auditeur Interne pour le Bureau du Secrétaire Général ;
- Un Consultant Résident Spécialiste en Passation des Marchés pour appuyer le Service de la Passation des Marchés ;
- Un Chargé de la Communication pour assurer la bonne gestion du Plan de Communication de l'Institution ;
- Un Chargé de la Comptabilité pour étoffer le Service de la comptabilité et des Finances ;
- Un Spécialiste en Gestion de Programme USAID pour le Département Administration et Finances ;
- Un Coordonnateur Technique de Projet pour renforcer l'équipe des Coordonnateurs Projets au sein du Département Planification, Programmation des Investissements et sauvegarde de l'Environnement (PIPES) ;
- Un Consultant Résident Spécialiste en Sauvegarde de l'Environnement pour gérer les questions environnementales et sociales émanant de la mise en œuvre des projets et programmes pilotés par l'Institution ;
- Un Expert en Energie Electrique pour appuyer les Départements PIPES et CIC.

7.2. Renforcement de capacités

Dans le cadre de son programme de renforcement des capacités, le Secrétariat Général de l'EEEOA a organisé diverses activités consistant à la mobilisation de ressources financières, à la préparation de projets de formation, à la

participation aux programmes de formation et d'échanges. Ces activités ont été menées conformément au Plan de Travail Annuel de l'EEEOA et de ceux établis dans le cadre des Accords d'Assistance Technique avec les Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Compte tenu du développement actuel de la situation sanitaire dû à la Covid-19, la réalisation de certaines activités connaissent des retards dans l'exécution.

7.2.1. Activités / Formations réalisées sur Fonds propres de l'EEEOA

- Formation d'un Cadre et d'un Directeur sur le thème "Leadership et Management axé sur les résultats et Indices de Performance" en décembre 2019 ;
- Formation de trois Cadres et d'un Directeur sur « la maîtrise des aspects stratégiques des Contrats et Termes de Référence et sur les compétences et stratégies de négociation » en décembre 2019 ;
- Formation interne de tout le personnel du Secrétariat Général de l'EEEOA sur la « Gestion des connaissances informatiques » en décembre 2019 et février 2020 ;
- Formation Coaching de l'Assistant Particulier du Secrétaire Général sur la thématique « Place, Rôle et Responsabilité des Directeurs de Cabinet » en février 2020.

7.2.2. Activités et Formations réalisées sur Financement des PTFs au profit du Personnel du Secrétariat Général de l'EEEOA

❖ Banque Mondiale :



Participants à la formation

- Deux sessions de formation sur « l'Identification, la Préparation et la Faisabilité d'un Projet Electrique ». La première session en français s'est déroulée en janvier 2020 et la deuxième session en anglais s'est tenue en février 2020. Neuf Cadres impliqués dans la coordination de projets et un Directeur ont participé à la formation ;



Les personnes formées avec les formateurs

- Formation interne d'un premier groupe de personnes du Secrétariat Général de l'EEEOA sur les « Procédures de Passation des Marchés de l'EEEOA ». La formation a été assurée par les spécialistes en Passation des Marchés du Secrétariat Général de l'EEEOA, en février 2020. Les participants sont organisés en 3 groupes selon les modules de formation. Le premier groupe comprenait deux Cadres, Sept agents des Services Généraux et Sept agents du personnel de soutien ;



Vue du Praesidium



Photo de famille des participants

- Session de recyclage sur l'utilisation du logiciel de gestion de projet TOMPRO. Deux Directeurs, neuf cadres et trois agents des Services Généraux ont été formés à l'utilisation du logiciel au Secrétariat Général de l'EEEOA en mars 2020.

7.2.3. Activités / Renforcement de capacités sur financement des PTFs au profit du Personnel des Sociétés membres de l'EEEOA

❖ Financement Banque Mondiale :

- **Formation et Certification en Energie Renouvelable Solaire des Agents des sociétés d'électricité et ministères de l'énergie des pays de la CEDEAO :**
Conformément aux objectifs du Projet SAHEL (Phase 1) qui est de promouvoir le développement de parcs solaires régionaux en Afrique de l'Ouest, cette formation vise à la formation et à la certification dans trois (3) grands domaines des énergies renouvelables solaires ((i) Ingénierie (ii) Cadre institutionnel, politique, réglementaire et aspects financiers et (iii) Exploitation, maintenance et suivi des performances) au profit de 110 Agents des sociétés nationales d'électricité, des ministères en charge de l'énergie des pays de la

CEDEAO et du Secrétariat Général de l'EEEOA dont 15% de femmes.

Pour ce faire, à la suite d'un appel d'offres international compétitif, un contrat a été signé avec l'Institut régional de formation 2iE (Burkina Faso) et le projet a été lancé le 13 novembre 2020 par visioconférence.

Les sessions de formations sont prévues démarrer dans le 1^{er} trimestre 2021 et se poursuivre jusqu'en fin 2021.

- **Création du Comité National du CIGRE Afrique de l'Ouest / Projet du Développement Solaire en Afrique Subsaharienne - Phase 1 (Sahel) :**

Dans la foulée de la 14^{ème} session de l'Assemblée Générale de l'EEEOA, une Assemblée Générale Constitutive (AGC) du Comité National CIGRE-AO (CN CIGRE AO) a été organisé le 8 novembre 2019 à l'hôtel Hilton d'Abuja, Nigéria. Elle a permis entre autres (i) l'examen et l'adoption des Statuts par les 25 sociétés d'électricité présentes consacrant ainsi la création du CIGRE AO et (ii) la signature desdits Statuts par les 23 membres présents.

Par la suite, le Secrétariat Général de l'EEEOA a transmis officiellement la demande de reconnaissance du CN CIGRE AO et ses actes constitutifs aux instances du CIGRE. Le 26 août 2020, le Secrétariat Général de l'EEEOA a été informé par le Secrétaire Général du CIGRE de la décision de son Conseil d'Administration de reconnaître officiellement et unanimement la création du CN CIGRE-AO.

A date, le CN CIGRE AO compte 25 membres collectifs.

- **Programme de Formation et de Certification des opérateurs du système interconnecté régional (Centre d'Information et de Coordination (CIC), Zones de Réglage et des Dispatchings nationaux) /Programme d'Intégration et d'Assistance Technique (ITAP) :**

Suite à un état des lieux des cursus de formation et de certification existants au sein des différentes sociétés gestionnaires du réseau de transport d'électricité membres de l'EEEOA ainsi que des

capacités pédagogiques et logistiques des Centres d'Excellence Régionaux (CER), le Cabinet de Consultant International RTEi a finalisé l'étude et produit son rapport final qui a été validé par les instances de l'EEEOA et approuvé par le Conseil Exécutif de l'EEEOA. Parallèlement, le Cabinet RTEi et le Secrétariat Général de l'EEEOA ont organisé la sélection, l'évaluation et le recrutement de dix (10) formateurs issus des gestionnaires de réseau de transport d'énergie en Afrique de l'Ouest. Ces formateurs ont par la suite suivi la formation des formateurs durant quatre (4) semaines par vidéoconférence.

Ce projet se poursuivra en 2021 par la formation des opérateurs issus des centres de conduite des pays de zone de réglage et des dispatchings nationaux.

- **Etude sur la revue des compétences du sous-secteur de l'électricité en Afrique de l'Ouest / Programme d'Intégration et d'Assistance Technique (ITAP) :**

Dans le but de mener une étude diagnostique des compétences du sous-secteur de l'électricité en Afrique de l'Ouest, le Secrétariat Général de l'EEEOA a recruté sur la base d'un appel d'offres international, le Cabinet CPCS (Canada). Ce dernier a produit les différents livrables (rapports de démarrage, intermédiaire et final) qui ont été examinés par un Comité d'Experts et soumis à l'adoption du CRHG et le Conseil Exécutif.

Il ressort des conclusions et recommandations de cette étude, dix (10) actions prioritaires qui doivent être mises en œuvre pour combler les lacunes liées aux ressources humaines dans le sous-secteur de l'électricité en Afrique. Le Conseil Exécutif a instruit le Secrétariat Général de l'EEEOA de prendre des dispositions idoines pour la concrétisation de ces actions prioritaires.

❖ Financement BAD

Programme de renforcement des capacités du Projet CLSG

Ce programme qui a démarré en 2014 est destiné aux acteurs des systèmes électriques (Sociétés d'électricité, Ministères en charge de l'Energie, Unités de Mise en œuvre) des pays du Projet d'interconnexion Côte d'Ivoire – Liberia –Sierra Leone – Guinée (CLSG) et au Secrétariat Général de l'EEEOA. Il a été clôturé en octobre 2020.

Cependant, la dernière activité a consisté à la formation de 119 agents dont 105 de CI-ENERGIEES (Côte d'Ivoire) et 14 de la Direction Nationale de l'Energie (DNE) de Guinée. Ces formations ont été organisées en octobre 2020 au CME de Bingerville en Côte d'Ivoire et ont porté sur la Gestion de projets d'infrastructures électriques et sur les questions de structuration financière de projets en PPP ainsi que sur le Calcul des pertes de réseau électrique.

❖ Financement GIZ / Projet « Promotion d'un Marché d'Electricité Respectueux du Climat (ProMERC) » :

Le Département Administratif et Financier a collaboré avec la GIZ à la mise en œuvre des activités ci-après :

- **Formation Régionale sur les pertes non techniques des réseaux électriques**
Des sessions de formation sur cette thématique ont eu lieu en octobre 2020 par vidéoconférence. Elles ont bénéficié à plus de cinquante Cadres et Techniciens du Secrétariat Général de l'EEEOA et des sociétés de distribution électrique membres de l'EEEOA. Ces formations ont été préparées et dispensées par le Centre des Métiers de l'Electricité (CME) de Bingerville (Côte d'Ivoire) et VRA Academy (Ghana).
- **2ème Réunion de Coordination des CER**
- **Mise en place du Réseau de Centres d'Excellence Régionaux de l'EEEOA :**
Le programme ProMerc de la GIZ a recruté un Consultant Individuel qui a préparé le Plan Stratégique du réseau des Centres d'Excellence Régionaux. Ce Plan

Stratégique a été examiné par le Comité Technique composé des Responsables des Centres d'Excellence avant sa soumission aux instances de l'EEEOA pour adoption en l'occurrence le CRHG et le Conseil Exécutif.

- **Stratégie E-Learning pour les Centres de formation régionaux**

Le programme ProMerc de la GIZ a recruté un Consultant en Allemagne qui a préparé la Stratégie de E-learning pour les CERs. Cette stratégie a été examinée par le Comité Technique composé des Responsables des Centres d'Excellence avant sa soumission aux instances de l'EEEOA pour adoption en l'occurrence le CRHG et le Conseil Exécutif.

7.3. Autres activités

Sous l'égide du Département Administratif et Financier, le Secrétariat Général a également organisé les activités suivantes :

- **Mise en œuvre de la Politique de Documentation et d'Archivage de l'EEEOA** par la création d'un Comité de Pilotage, la Définition des tâches et du calendrier du Comité, la définition des Statuts du Système de Gestion des Documents de l'EEEOA, les Spécifications fonctionnelles (caractéristiques des documents) ainsi que les Procédures de création à l'archivage d'un document.
- **Gestion de la pandémie à CORONAVIRUS 2019.** L'année 2020 a été secoué par la pandémie de la COVID19. Dès les premiers instants de ladite pandémie en Afrique, le Secrétariat Général de l'EEEOA a créé un Comité de Gestion afin de s'assurer de la protection des employés et la mise en œuvre des recommandations de la CEDEAO, de l'OMS et du Gouvernement du Bénin au titre des stratégies de Riposte contre la propagation du virus. Diverses mesures préventives approuvées dans le cadre de la gestion de la pandémie ont été implémentées et des activités de communication ont été menées afin de sensibiliser le personnel au respect des mesures barrières dont le port du masque

facial, le lavage des mains et le respect des mesures de distanciations.

7.4. Gestion financière

Les états financiers du Secrétariat Général pour l'exercice 2019 ont été audités par le Cabinet d'audit international, PricewaterhouseCoopers (PwC), Ghana.

Le rapport d'audit indique que les états financiers du Secrétariat Général donnent une image fidèle de la situation financière de l'institution et que la performance financière de l'EEEOA ainsi que ses flux de trésorerie pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2019 sont conformes aux Normes Internationales de Comptabilité du Secteur Public (IPSAS/NICSP).

Le rapport d'audit a été ainsi validé par le Comité des Finances et approuvé par le Conseil Exécutif de l'EEEOA.

Les Etats Financiers 2019 de l'EEEOA montrent un excédent de 321 728 UC, principalement dû à l'accroissement du paiement des arriérés de contributions des sociétés membres.

Conformément aux exigences des Partenaires Techniques et Financiers, les états financiers pour

l'exercice 2019 ont été audités pour les projets suivants :

- « Développement du Projet Solaire en Afrique subsaharienne » financé par la Banque mondiale et audité par le Cabinet d'audit international, PricewaterhouseCoopers (PwC), Ghana ;
- « Projet d'Intégration et d'Assistance Technique (ITAP) de l'EEEOA » financé par la Banque mondiale et audité par le Cabinet d'audit international, PricewaterhouseCoopers (PwC), Ghana ;
- « Projet d'Etude et de Renforcement de l'Interconnexion Nigéria-Bénin de l'EEEOA 330 KV » financé par GIZ et audité par BDO ;

Les rapports d'audit ont été transmis dans les délais prescrits au Bailleur de Fonds concerné par chaque projet. Lesdits rapports ont également été jugés conformes.

Voir en Annexe 1 pour plus d'informations sur l'audit et les états financiers de l'EEEOA (le document est en anglais).

8. REUNIONS STATUTAIRES DE L'EEEOA

Conformément aux textes qui le régissent, l'EEEOA organise chaque année des réunions statutaires. Ci-après un aperçu des réunions tenues durant l'année 2020.

8.1. 15^{ème} Assemblée Générale

Le Secrétariat Général de l'EEEOA, en collaboration avec le Ministère Délégué auprès du Président de la République chargé de l'Energie et des Mines du Togo et les sociétés hôtes que sont la Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET) et la Compagnie Electrique du Bénin (CEB), a organisé la 15^{ème} Session de l'Assemblée Générale de l'EEEOA. Elle s'est tenue le 11 décembre sous une forme hybride du fait de la pandémie du COVID 19 : les Membres du Conseil Exécutif, les Présidents des Comités Organisationnels qui ont pu faire le déplacement de Lomé ainsi que certains PTF sur place à Lomé et les sociétés d'électricité du Togo ont assisté en présentiel à l'Hôtel du 2 Février tandis que les autres membres ont suivi la session par visioconférence.



Photo de participants avec la Ministre de l'Energie du Togo

Elle a été l'occasion pour le Secrétariat Général de l'EEEOA d'informer les sociétés d'électricités membres de l'Institution et les Partenaires Techniques et Financiers, des progrès accomplis et de formuler des recommandations pour le développement de l'Institution et du secteur électrique de la sous-région ouest africaine. Cette Assemblée Générale a été l'occasion de l'admission de deux (02) nouveaux membres : (i) BUI Power Authority (Ghana), (ii) GEREGU Power Ltd (Nigeria). Le mandat du Secrétaire Général de l'EEEOA a été également renouvelé.

Par ailleurs, le Comité National du CIGRE Afrique de l'Ouest a tenu son Assemblée Générale le 11 décembre 2020 à l'issue de celle de l'EEEOA.



Photo de la Ministre de l'Energie du Togo avec le Président du CE, le SG, les DG des sociétés hôtes et le représentant des PTF

8.2. Réunions du Conseil Exécutif

Malgré la pandémie de la COVID 19, quatre réunions du Conseil Exécutif ont été organisées dont trois par visioconférence :

- **45^{ème} Réunion** qui a eu lieu le 16 mai 2020 par visioconférence. Elle a entériné le retrait de Africa Finance Corporation (AFC) du développement des projets de Centrale Thermiques Régionales de 450 MW de Maria Gleta au Bénin et d'Abodze au Ghana.
- **46^{ème} Réunion** tenue le 21 octobre 2020 également par visioconférence. Elle a permis d'adopter un certain nombre de dossiers dont l'étude sur l'évaluation des compétences dans le sous-secteur de l'électricité en Afrique de l'Ouest, le programme de formation et de certification pour les opérateurs du système du CIC, des Zones de Réglage Régionales et des Dispatchings nationaux et Modèle de Tarification du Transport Régional. Elle a également permis l'élection du nouveau Président du Conseil Exécutif et le renouvellement du mandat du Vice-Président.
- **47^{ème} Réunion.** Elle a eu lieu par visioconférence le 21 novembre 2020 et s'est penché sur le Programme de Travail et le Budget du Secrétariat Général de l'EEEOA pour l'année 2021. Le budget s'équilibre en recettes et en dépenses à

22 701 456 UC. Le budget de fonctionnement, la part supportée par les contributions des membres s'élève à **4 707 392 UC.** Le Conseil a également approuvé les états financiers de l'exercice 2019.

- **48^{ème} Réunion** tenue le 09 décembre 2020 sous forme hybride à Lomé en prélude à l'Assemblée Générale. Elle a entre autres permis de renouveler le mandat du Secrétaire Général de l'EEEOA et d'adopter l'ordre du jour de l'Assemblée Générale.

8.3. Activités des Comités organisationnels

8.3.1. Comité de Planification Stratégique et de l'Environnement (CPSE)

Le CPSE a tenu plusieurs réunions virtuelles consacrées aux sujets ci-après :

- **Facteur d'Emission du Réseau (FER)** interconnecté de l'EEEOA : (i) le 17 août 2020 pour adopter les TDR du recrutement du consultant chargé de l'étude ; (ii) les 17 et 18 septembre 2020 pour la réunion de démarrage et (iii) les 27 et 28 octobre 2020 pour examiner le rapport de l'étude de faisabilité qui a été adoptée.
- **Code de réseau de l'EEEOA** : (i) le 30 juin 2020 pour le lancement de l'étude et (ii) les 3 et 4 novembre 2020 pour la validation des données collectées.
- **Campagne de mesures du rayonnement solaire** les 5 et 6 novembre pour le lancement de l'étude.

Le Comité Technique et d'Exploitation a participé à ces 3 séries de réunions.

8.3.2. Comité Technique et d'Exploitation (CTE)

En plus de sa participation avec le CPSE aux réunions ci-dessus mentionnées, le CTE a tenu des réunions virtuelles pour examiner les dossiers suivants :

- **Rapport final provisoire du Modèle de Tarification du Transport Régional (MTTR)** : la réunion a été organisée le 28 mai 2020 ;

Réunion du 17 juillet 2020 relatif aux dossiers ci-dessous :

- **Rapport final sur le Modèle de Tarification du Transport Régional** ;
- **Amendements proposés aux Procédures de Marché (Article 8) relatives à l'admission des Participants au Marché Régional de l'Electricité** ;
- **Proposition de frais d'enregistrement pour les Participants au Marché Régional de l'Electricité** ;
- **Proposition de liste de Gestionnaires de Réseau de Transport (GRT) et des détenteurs de Contrats d'Achat d'Energie (CAE) existant avant le lancement de la Phase I du Marché.**

Hormis le dossier relatif à la proposition de frais d'enregistrement pour les participants au Marché Régional, les autres dossiers ont été adoptés par le CTE. Pour ce dernier, il a été demandé au CIC de mieux étayer les hypothèses de calcul.

8.3.3. Comité des Finances (CF)

Le Comité des Finances s'est réuni deux fois au cours de l'année 2020. Une première fois les 06 et 07 mars 2020 à Bamako au Mali pour passer en revue l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations de l'Audit Externe de l'EEEOA pour l'exercice 2018 et procéder à l'élection du Vice-Président du Comité. En prélude à cette réunion, le Comité des Finances a participé au 2^{ème} Forum des Directeurs Financiers des Sociétés Membres de l'EEEOA tenu les 04 et 05 mars 2020 également à Bamako.

La deuxième réunion du Comité s'est tenue les 09 et 10 novembre 2020 par visioconférence en vue d'examiner et d'adopter les Résultats Financiers de l'exercice 2019 de l'EEEOA et le Programme de Travail et le Budget 2021 de l'EEEOA.

Vu que le Cabinet PwC a émis une opinion sans réserve sur les Etats Financiers de l'EEEOA de l'exercice 2019, le Comité des Finances les a approuvés.

Concernant le projet de Programme de Travail et de Budget pour l'année 2021, le Comité des Finances a retenu un budget équilibré en recettes et en dépenses de 22 701 456 UC.

8.3.4. Comité des Ressources Humaines et de la Gouvernance (CRHG)

Le CRHG s'est réunie par visioconférence les 18 et 19 août 2020 pour examiner et adopter :

- Le Rapport final de l'Etude de Revue des Compétences du Sous-secteur de l'Electricité de l'Afrique de l'Ouest ;
- Le nouveau Code des Marchés de l'EEEOA ;
- Le Programme de Formation et de Certification des Opérateurs du Système du Centre d'Information et de Coordination de l'EEEOA et des Zones de Réglage.

Le CRHG a adopté tous les dossiers qui lui ont été soumis.

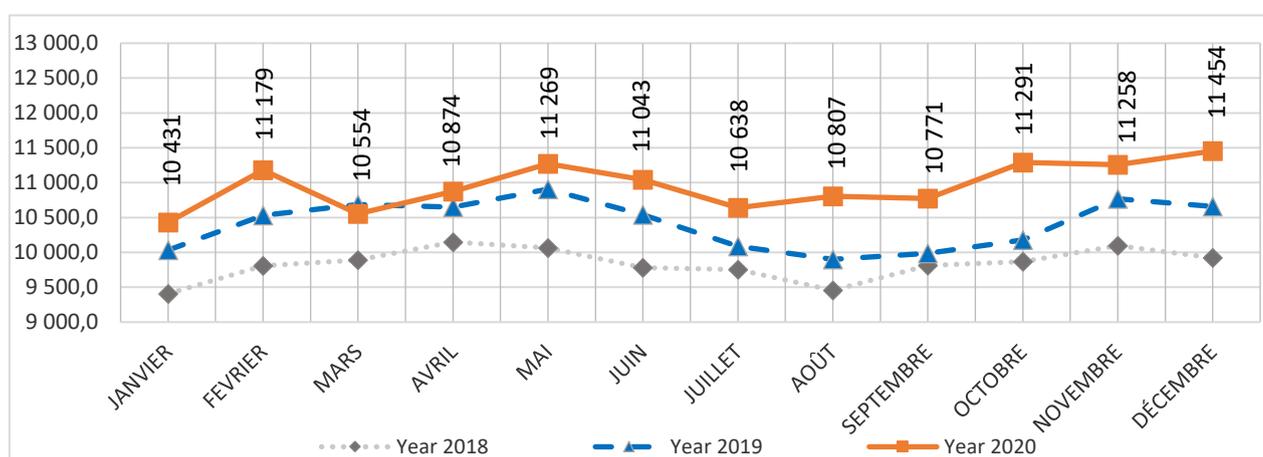
Durant sa réunion tenue le 7 décembre 2020 en prélude à l'Assemblée Générale, le CRHG a adopté la première mise à jour de la Convention d'établissement du WAPP.

9. STATISTIQUES D'EXPLOITATION RESEAU INTERCONNECTE DE L'EEEOA

- Données caractéristiques des réseaux interconnectés de l'EEEOA

	Année 2018	Année 2019	Année 2020	Ratio 2019 vs 2020
Capacité Installée (GW)	22,5	23,0	23,3	1,4%
Capacité Disponible (GW)	14,9	13,7	13,6	-0,5%
Puissance de Pointe (GW)	10,2	10,9	11,5	4,9%
Energie Produite (TWh)	67,5	70,0	75,3	7,5%
Energie Echangée (TWh)	5,8	6,0	6,2	1,8%
Taux Energie Echangée vs Produite	8,6%	8,6%	8,2%	

- Pointe Mensuelle (MW)



- Echanges d'énergie par pays

	Import 2018	Export 2018	Import 2019	Export 2019	Import 2020	Export 2020
Nigeria	0,0	-2 397,0	0,0	-3 002,6	0,0	-2 327,2
Côte d'Ivoire	16,4	-1 205,5	77,6	-1 138,6	76,6	-1 234,8
Ghana	328,3	-282,2	143,8	-636,4	127,0	-1 235,4
Senegal	508,4	-85,5	338,2	-2,1	468,4	0,0
Burkina Faso	583,3	-0,1	783,4	-0,3	1 024,7	-0,2
Niger	801,3	0,0	984,2	0,0	1 048,8	0,0
Mali	998,5	0,0	1 186,0	0,0	1 302,2	0,0
Benin/Togo (CEB)	1 855,3	0,0	2 307,4	0,0	1 995,9	0,0
Sogem*	0,0	-1 103,5	0,0	-1 128,9	0,0	-1 057,2
EEEOA	5 091,4	-5 073,7	5 820,6	-5 908,9	6 043,5	-5 854,7

*Sogem est une société (appartenant aux 3 pays de l'OMVS) et non un pays

10. CONCLUSION ET PERSPECTIVES POUR 2021

Le Secrétariat Général s'est attaché, au cours des douze (12) mois écoulés, à exécuter avec abnégation et enthousiasme les activités qui lui sont assignés, ce qui a permis d'accomplir des progrès notables, malgré un contexte difficile marquée par la pandémie de COVID 19. En effet, en plus des résultats engrangés pour les activités courantes de développement des projets on peut citer la reconnaissance officielle par le Bureau Central du CIGRE en août 2020 du Comité National du CIGRE Afrique de l'Ouest. Il faut également mentionner l'octroi d'un financement de 300 millions de dollars US par la Banque Mondiale à 6 pays de l'Afrique de l'Ouest pour l'appui aux politiques de développement dans le cadre de la mise en œuvre de la Directive sur la Sécurisation des Echanges Transfrontaliers d'Energie Electrique.

Cette performance est à mettre à l'actif de toutes les parties prenantes au développement de l'EEEOA et du secteur électrique ouest africain, notamment nos PTF, la Commission de la CEDEAO et les sociétés membres de l'EEEOA. Je dois dire un merci particulier aux sociétés membres de l'EEEOA qui, malgré leur situation financière rendue plus difficile du fait de la pandémie de COVID 19, ont continué à soutenir le Secrétariat Général par le paiement régulier de leurs contributions. Cette performance est à mettre également à l'actif de tout le personnel du Secrétariat Général de l'EEEOA qui malgré les mesures de distanciations physiques ne ménage aucun effort pour l'exécution des tâches quotidiennes.

Pour l'année 2021, dans l'espérance d'une régression de la pandémie, le Secrétariat Général déploiera davantage d'énergie, avec l'appui des parties prenantes citées plus haut, pour résorber les retards accusés en 2020 dans la mise en œuvre des chantiers des différents projets prioritaires pour un aboutissement rapide du démarrage de la phase concurrentielle du Marché Régional de l'Electricité.

Ainsi pour 2021, sans que cela ne soit exhaustif, l'EEEOA assurera la réalisation des principaux objectifs spécifiques suivants :

- ⇒ Continuer la Mobilisation des financements pour les études de préinvestissement et de mise en œuvre des projets prioritaires ;
- ⇒ Préparer les études de préinvestissement des projets prioritaires ;
- ⇒ Etablir un cadre permettant de participer aux marchés climats après l'actualisation de l'étude du Facteur d'Emission du Réseau (FER) de l'EEEOA ;
- ⇒ Poursuivre la mise en œuvre du projet CIC à Calavi, au Bénin ;
- ⇒ Préparer le déménagement du Secrétariat Général de l'EEEOA vers les locaux du CIC à Calavi ;
- ⇒ Coordonner et suivre la mise en œuvre du projet synchronisation du réseau interconnecté de l'EEEOA;
- ⇒ Mettre en œuvre le Programme de certification des opérateurs de système de l'EEEOA ;
- ⇒ Poursuivre la mise en œuvre de la feuille de route du Marché Régional de l'Electricité ;
- ⇒ Elaborer un code de réseau régional ;
- ⇒ Organiser un forum sur la Réduction des Pertes de Distribution ;
- ⇒ Renforcer les capacités des sociétés membres de l'EEEOA et du personnel du Secrétariat Général de l'EEEOA ;
- ⇒ Assurer la coordination des interventions des Partenaires Techniques et Financiers ;
- ⇒ Renforcer la coopération avec la Commission de la CEDEAO ;
- ⇒ Rénover les locaux actuels du Secrétariat Général de l'EEEOA pour les rendre à la CEB ;
- ⇒ Rendre fonctionnel le Comité National du CIGRE – Afrique de l'Ouest ;
- ⇒ Améliorer la coopération technique et renforcer les programmes d'échange avec les parties prenantes, les institutions régionales et internationales.

ANNEXE 1

**FINANCIAL STATEMENTS
FOR THE YEAR ENDED 31 DECEMBER 2019
(ETATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019)**



Contents	Page
General information	1
Report of the Executive Board	2
Independent auditor's report on financial statements	3 - 5
Financial statements:	
Statement of financial performance	6
Statement of financial position	7
Statement of changes in net assets	8
Statement of cash flow	9
Notes	10-25
Presentation of budget information in financial statements	26 - 28

WEST AFRICAN POWER POOL
For the year ended 31 December 2019

GENERAL INFORMATION

**Executive Board
Members**

Sule Ahmed ABDULAZIZ	Chairman, appointed in June 2020
Usman Gur MOHAMMED	Chairman, retired in June 2020
Amidou TRAORE	Vice-Chairman
Siengui A. KI	Secretary General
Karimou CHABI SIKI	Member
Abdenbi ATTOU	Member, retired in February 2020
Jonathan AMOAKO-BAAH	Member
Laurent TOSSOU	Member, retired in November 2019
Papa Mademba BITEYE	Member
Tamsir NDIAYE	Member
Baba Ahmed COULIBALY	Member
Emmanuel ANTWI-DARKWA	Member
Joseph O. MAKOJU	Honorary Member
Mawussi KAKATSI	Member, retired in November 2019
Victor ONOJA	Member, retired in November 2019
Joe Lahai SORMANA	Member, retired in November 2019
Lamu AUDU	Member, appointed in November 2019
Osmani Aliduba AYUBA	Member, appointed in November 2019
Boubacar KEITA	Member, appointed in November 2019
Jacques PARADIS	Member, appointed in November 2019
Bangaly MATY	Member, appointed in February 2020

WAPP Secretariat West African Power Pool
06 BP 2907 Cotonou
République du Benin

Auditor PricewaterhouseCoopers
Chartered Accountants
PwC Tower
A4 Rangoon Lane,
Cantonment City
Accra-Ghana

Bankers NSIA Bank, Benin
Ecobank, Benin

WEST AFRICAN POWER POOL
Annual Report
For the year ended 31 December 2019

REPORT OF THE EXECUTIVE BOARD

The Executive Board has the pleasure in submitting its report and the audited financial statements of the West African Power Pool (WAPP) for the year ended 31 December 2019.

Statement of Executive Board's responsibilities

The Executive Board is responsible for the preparation of financial statements for each financial year which gives a true and fair view of the state of affairs of the Organisation and of the surplus or deficit and cash flows for that year. In preparing these financial statements, the Executive Board has selected suitable accounting policies and then applied them consistently, made judgements and estimates that are reasonable and prudent and followed International Public Sector Accounting Standards (IPSAS).

The Executive Board is responsible for ensuring that the Organisation keeps proper accounting records that disclose with reasonable accuracy at any time the financial position of the Organisation. The Executive Board is also responsible for safeguarding the assets of the Organisation and taking reasonable steps for the prevention and detection of fraud and other irregularities.

Going Concern

The Executive Board has made an assessment of the Organisation's ability to continue as a going concern and have no reason to believe the Organisation will not be a going concern.

Principal activities

The principal activities of the Organisation are stated on page 10 of this report.

Financial results

The Statement of Financial Performance on page 6 shows a surplus of UA 321,728 (2018: UA 8,851 surplus) which has been transferred to accumulated fund.

Corporate social initiatives

There was no expenditure towards corporate social initiatives during the year.

Executive Board's professional development and training

The Board is kept abreast of applicable legislation and regulation, changes to rules, standards and codes, as well as relevant sector developments that could affect the Institution and its operations.

WEST AFRICAN POWER POOL
Annual Report
For the year ended 31 December 2019

REPORT OF EXECUTIVE BOARD (Cont'd)

Auditor

The auditor, PricewaterhouseCoopers has expressed willingness to continue in office as auditor of the Organisation.

BY ORDER OF THE EXECUTIVE BOARD:

Name: Siengui A. KI

Name: Ezzat Sale Ahmed Abdalgiz

Position: SECRETARY GENERAL

Position: CHAIRMAN

Signature:

30/11/.....2020



Signature:

30/11/.....2020



**INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT
TO THE EXECUTIVE BOARD OF THE WEST AFRICAN POWER POOL**

REPORT ON THE AUDIT OF THE FINANCIAL STATEMENTS

Our opinion

In our opinion, the accompanying financial statements give a true and fair view of the financial position of the West African Power Pool (WAPP) (the "Organisation") as at 31 December 2019, and of its financial performance and its cash flows for the year then ended in accordance with International Public Sector Accounting Standards (IPSAS).

What we have audited

We have audited the financial statements of the West African Power Pool for the year ended 31 December 2019.

The financial statements comprise:

- the statement of financial position as at 31 December 2019;
- the statement of financial performance for the year then ended;
- the statement of changes in net assets for the year then ended;
- the statement of cash flows for the year then ended; and
- the notes to the financial statements, which include a summary of significant accounting policies.

Basis for opinion

We conducted our audit in accordance with International Standards on Auditing (ISAs). Our responsibilities under those standards are further described in the Auditor's responsibilities for the audit of the financial statements section of our report.

We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

Independence

We are independent of the Organisation in accordance with the International Code of Ethics for Professional Accountants (including International Independence Standards) (the Code) issued by the International Ethics Standards Board for Accountants.. We have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with the Code.

Other information

The Executive Board is responsible for the other information. The other information comprises the Report of the Executive Board and the corporate information but does not include the financial statements and our auditor's report thereon.

Our opinion on the financial statements does not cover the other information and we do not express any form of assurance conclusion thereon.

**INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT
TO THE EXECUTIVE BOARD OF THE WEST AFRICAN POWER POOL**

REPORT ON THE AUDIT OF THE FINANCIAL STATEMENTS (CONTINUED)

Other information

In connection with our audit of the financial statements, our responsibility is to read the other information identified above and, in doing so, consider whether the other information is materially inconsistent with the financial statements or our knowledge obtained in the audit, or otherwise appears to be materially misstated. If, based on the work we have performed on the other information, we conclude that there is a material misstatement of this other information, we are required to report that fact. We have nothing to report in this regard.

Responsibilities of the Executive Board for the financial statements

The Executive Board is responsible for the preparation of financial statements that give a true and fair view in accordance with International Public Sector Accounting Standards (IPSAS) and for such internal control as the Executive Board determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the financial statements, the Executive Board is responsible for assessing the Organisation's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless the Executive Board intends to cease operations, or have no realistic alternative but to do so.

The Executive Board is responsible for overseeing the financial reporting process.

Auditor's responsibilities for the audit of the financial statements

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditor's report that includes our opinion. Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with ISAs will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these financial statements.

As part of an audit in accordance with ISAs, we exercise professional judgement and maintain professional scepticism throughout the audit. We also:

- Identify and assess the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks, and obtain audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control;
- Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the internal control;

**INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT
TO THE EXECUTIVE BOARD OF THE WEST AFRICAN POWER POOL**

REPORT ON THE AUDIT OF THE FINANCIAL STATEMENTS (CONTINUED)

Auditor's responsibilities for the audit of the financial statements (continued)

- Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by the Executive Board;
- Conclude on the appropriateness of the Executive Board's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditor's report to the related disclosures in the financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditor's report. However, future events or conditions may cause the Organisation to cease to continue as a going concern; and
- Evaluate the overall presentation, structure and content of the financial statements, including the disclosures, and whether the financial statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation.

We communicate with the Executive Board regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.

We also provide the Executive Board with a statement that we have complied with relevant ethical requirements regarding independence, and have communicated with them all relationships and other matters that may reasonably be thought to bear on our independence, and where applicable, related safeguards.

The engagement partner on the audit resulting in this independent auditor's report is Hayfron Aboagye (ICAG/P/1502).


PricewaterhouseCoopers (ICAG/F/2020/028)
Chartered Accountants
Accra, Ghana
9 December 2020



WEST AFRICAN POWER POOL
Financial Statements
For the year ended 31 December 2019

STATEMENT OF FINANCIAL PERFORMANCE

(All amounts are expressed in UA unless otherwise stated)

	Note	Year ended 31 December	
		2019	2018
Revenue			
Revenue from exchange transactions	3	5,414,970	4,740,713
Revenue from non-exchange transactions	4	<u>9,186</u>	<u>163,055</u>
Total Revenue		<u>5,424,156</u>	<u>4,903,768</u>
Expenses			
Personnel expenses	5	2,488,929	2,342,584
General expenses	6	614,244	423,733
Administrative expenses	7	817,608	803,709
Executive Board and Committee Meetings	8	<u>465,879</u>	<u>619,169</u>
Expenses before depreciation and impairment charge		<u>4,386,660</u>	<u>4,189,195</u>
Add: Depreciation charge for the period	9a	65,718	53,393
Add: Impairment charge	10	<u>400,236</u>	<u>241,937</u>
Total expenses		<u>4,852,614</u>	<u>4,484,525</u>
Net finance expense	11	<u>249,814</u>	<u>410,392</u>
Surplus/(deficit) for the year transferred to accumulated fund		<u>321,728</u>	<u>8,851</u>

The notes on pages 11-28 are an integral part of these financial statements.

WEST AFRICAN POWER POOL
Financial Statements
 For the year ended 31 December 2019

STATEMENT OF FINANCIAL POSITION

(All amounts are expressed in UA unless otherwise stated)

	Note	At 31 December	
		2019	2018
Non current assets			
Property, plant and equipment	9a	390,835	343,113
Intangible assets	9b	-	16,916
		<u>390,835</u>	<u>360,029</u>
Current assets			
Cash and bank balances	12	723,886	926,145
Receivables from exchange transactions	13	596,005	164,909
Recoverable from non-exchange transactions	14	650,847	491,806
Prepayments	15	29,040	31,721
		<u>1,999,778</u>	<u>1,614,581</u>
Total assets		<u>2,390,613</u>	<u>1,974,610</u>
Current Liabilities			
Accounts payable	16	443,507	298,373
Non current liabilities			
Separation provision	17	31,409	82,268
Total liabilities		<u>474,916</u>	<u>380,641</u>
Net assets		<u>1,915,697</u>	<u>1,593,969</u>
Represented by:			
Accumulated Fund		<u>1,915,697</u>	<u>1,593,969</u>

The financial statements on pages 7 to 28 were approved by the Executive Board on 30/11/2020 and signed on their behalf by:

Name: Siengui A. KI

Name: Ange Sule Ahmed Abdou

Position: SECRETARY GENERAL

Position: CHAIRMAN

Signature:
 30/11/2020



Signature:
 30/11/2020



WEST AFRICAN POWER POOL
Financial Statements
For the year ended 31 December 2019

STATEMENT OF CHANGES IN NET ASSETS
(All amounts are expressed in UA unless otherwise stated)

Year ended December 31, 2019

Accumulated fund

Balance at January 1, 2019	1,593,969
Surplus for the year	<u>321,728</u>
Balance at December 31, 2019	<u>1,915,697</u>

Year ended December 31, 2018

Balance at January 1, 2018	1,585,118
Surplus for the year	<u>8,851</u>
Balance at December 31, 2018	<u>1,593,969</u>

WEST AFRICAN POWER POOL
Financial Statements
For the year ended 31 December 2019

STATEMENT OF CASH FLOWS

(All amounts are expressed in UA unless otherwise stated)

		<u>Year ended 31 December</u>	
	Note	2019	2018
Cash flows from operating activities			
Cash used in/(generated from) operations	18	(88,819)	<u>(170,365)</u>
Cash flows from investing activities			
Purchase of property, plant and equipment	9a	(113,440)	<u>-</u>
Net cash used in investing activities		(113,440)	<u>-</u>
Decrease in cash and cash equivalents		(202,259)	<u>(170,365)</u>
Movement in cash and cash equivalents			
Balance at beginning of year		926,145	1,096,510
Decrease in the year		(202,259)	<u>(170,365)</u>
Balance at end of year	12	<u>723,886</u>	<u>926,145</u>

WEST AFRICAN POWER POOL
Financial Statements
For the year ended 31 December 2019

NOTES

1. General and legal information

The West African Power Pool is a specialised institution of ECOWAS headquartered in the Republic of Benin.

The West African Power Pool (WAPP) was created by Decision A/DEC.5/12/99 during the 22nd Summit of the Authority of ECOWAS Heads of State and Government in order to address the issue of power supply deficiency within West Africa. The 29th Summit of the Authority of ECOWAS Heads of State and Government held in Niamey January 2006, adopted the Articles of Agreement establishing the new WAPP Organisation by Decision A/DEC.18/01/06. The new Organisation began actual operations in July 2006.

WAPP's mandate is to ensure the establishment of a Regional Electricity Market in West Africa in order to provide the citizens of the Community with increased access to stable and reliable electricity supply at competitive costs.

2. Summary of significant accounting policies

The principal accounting policies applied in the preparation of these financial statements are set out below. These policies have been consistently applied to all the years presented, unless otherwise stated.

2.1 Basis of preparation

The financial statements of WAPP have been in accordance with International Public Sector Accounting Standards (IPSAS). The measurement base applied is historical cost adjusted for revaluations of assets.

In the absence of an International Public Sector Accounting Standard that specifically applies to a transaction, other event or condition, management uses its judgement in developing and applying an accounting policy that results in information that is relevant to the decision-making needs of users that the financial statements:

- (i) represent faithfully the financial position, financial performance and cash flows of the entity;
- (ii) reflect the economic substance of transactions, other events and conditions and not merely the legal form;
- (iii) are neutral, i.e., free from bias;
- (iv) are prudent; and
- (v) are complete in all material respects.

The policies have been consistently applied to all years presented.

The preparation of financial statements in conformity with IPSAS requires the use of certain critical accounting estimates. It also requires Executive Board to exercise judgement in the process of applying the institution's accounting policies. Changes in assumptions may have a significant impact on the financial statements in the period the assumptions changed. The areas involving a higher degree of judgement or complexity, or areas where assumptions and estimates are significant to the financial statements are disclosed appropriately.

NOTES (CONTINUED)

2. Summary of significant accounting policies (continued)

2.2 Adoption of newly published standards and interpretations and revised reporting standards and interpretations

a. *New standards and amendments not applicable to the Institution*

IPSAS 40, Public Sector Combinations

IPSAS 40, 'Public Sector Combinations' was issued by the International Public Sector Accounting Standards Board (IPSASB) in January 2017. The objective of the standard is to improve the relevance, faithful representation and comparability of the information that a reporting entity provides in its financial statements about a public sector combination and its effects. This standard is effective for financial statements beginning on or after 1 January 2019 and was not applicable the Institution in preparing its IPSAS financial statements for the year ended 31 December 2019.

b. *Standards issued but not yet effective*

IPSAS 36 (Amended), Long Term interest in Associates and Joint Ventures

Long-term Interests in Associates and Joint Ventures (Amendments to IPSAS 36) was issued in January 2019 by International Public Sector Accounting Standards Board (IPSASB). The objective is to make amendments to IPSAS to converge with the narrow-scope amendments to IAS 28, Investments in Associates and Joint Ventures, made by the IASB in Long-term Interests in Associates and Joint Ventures (Amendments to IAS 28) (issued October 2017). An entity shall apply these amendments retrospectively in accordance with IPSAS 3, Accounting Policies, Changes in Accounting Estimates and Errors, for annual financial statements covering periods beginning on or after 1 January 2022 with an option for earlier adoption and have not been applied by the Institution in preparing its IPSAS financial statements for the year ended 31 December 2019.

IPSAS 41, Financial Instruments

IPSAS 41 'Financial Instruments' was issued by the International Public Sector Accounting Standards Board (IPSASB) in August 2018. The standard addresses the classification, measurement and derecognition of financial assets and financial liabilities, introduces new rules for hedge accounting and a new impairment model for financial assets. This standard is effective for financial statements beginning on or after 01 January 2022 and have not been applied by the Institution in preparing its IPSAS financial statements for the year ended 31 December 2019.

IPSAS 42, Social Benefits

IPSAS 42 'Social Benefits' was issued by the International Public Sector Accounting Standards Board (IPSASB) in January 2019. The standard provides guidance on accounting for social benefits expenditure. It defines social benefits as cash transfers paid to specific individuals and/or households to mitigate the effect of social risk. This standard is effective for financial statements beginning on or after 01 January 2022 and have not been applied by the Institution in preparing its IPSAS financial statements for the year ended 31 December 2019.

NOTES (CONTINUED)

2. Summary of significant accounting policies (continued)

2.3 Foreign currencies translation

(a) Functional and presentation currency

Items included in the financial statements are measured using the currency of the primary economic environment in which the Organisation operates (the functional currency which is FCFA). The financial statements are presented in Unit of Account (UA) which is the presentation currency of WAPP.

(b) Transactions and balances

Transactions during the period are translated into the presentation currency, Unit of Account (UA) using rates at the date of the transaction. Monetary assets and liabilities denominated in foreign currencies at the reporting date are translated into UA at the rates of exchange ruling at that date. Gains or losses realised or incurred are recognised in the statement of financial performance.

2.4 Financial instruments

Financial assets and liabilities are recognized by WAPP when the Organisation becomes a party to the contractual provisions of the instrument. Financial assets are derecognized when the rights to receive cash flows from the assets have expired, have been waived or have been transferred and the Organisation has transferred substantially all risks and rewards of ownership. Financial liabilities are derecognized when the obligation specified in the contract is discharged, waived, cancelled or expired. Financial assets and financial liabilities are initially recognised at fair value.

(i) Classification

Financial assets and liabilities have been recognised in the statement of financial position and measured in accordance with their classification. The classification of financial instruments at initial recognition depends on the purpose for which the financial instruments were acquired and their characteristics. At initial recognition, the Organisation classifies its financial instruments in the following categories:

Financial assets

Financial assets held at amortised costs: These are assets measured at fair value at initial recognition less principal repayments plus accrued interest, net of any impairment loss. WAPP's financial assets comprise cash at bank, receivables from exchange transactions, recoverable from non-exchange transactions and prepayments and are included in current assets due to their short-term nature. These assets are initially recognized at fair value (the amount expected to be received) plus any transaction cost, and subsequently measured at amortized cost using the effective interest method less any provision for impairment.

NOTES (CONTINUED)

2. Summary of significant accounting policies (continued)

2.4 Financial instruments (continued)

Financial liabilities

WAPP's financial liabilities represent mainly account payables and separation provision. These are initially recognised at fair value (the amount at which the obligation is expected to be settled) including any direct transaction cost and subsequently measured at amortised cost using the effective interest method. WAPP's financial liabilities are classified as current liabilities if payment is within twelve months. Otherwise, they are presented as non-current liabilities.

(ii) Offsetting financial instruments

Financial assets and liabilities are offset and the net amount reported in the statement of financial position when there is a legally enforceable right to offset the recognised amounts and there is an intention to settle on a net basis or realise the asset and settle the liability simultaneously.

(iii) Fair value

As at 31 December 2019, the carrying amounts of financial assets and liabilities held by WAPP approximate their fair values.

2.5 Property, Plant and Equipment

Property, plant and equipment (PPE) are stated at acquisition cost less accumulated depreciation and accumulated impairment losses.

Depreciation is calculated on the straight-line basis at rates estimated to write off the cost of each item over the estimated term of its useful life. A full year's depreciation is charged in the year of acquisition. No depreciation is charged in the year of disposal. The annual rates used for this purpose are as follows:

Computers	25%
Equipment	14.20%
Furniture and Fixtures:	
Residence	33.33%
Office	25%
Vehicles	20%
Building	2.86%

Impairment

The carrying values of PPE are reviewed for impairment if events or changes in circumstances indicate that they may not be recoverable. If any such indication exists, the recoverable amount of the asset is estimated in order to determine the extent of the impairment loss (if any). Any provision for impairment is charged against the Statement of Financial Performance in the year in which the impairment is identified.

WEST AFRICAN POWER POOL
Financial Statements
For the year ended 31 December 2019

NOTES (CONTINUED)

Impairment (continued)

Gains and losses on disposals are determined by comparing the proceeds with the carrying amount and are included in profit or loss.

2.6 Intangible assets

Intangible assets mainly comprise of patented and non-patented technology, know-how and software.

Intangible assets acquired separately are measured on initial recognition at cost.

Following initial recognition, intangible assets are carried at cost less any accumulated amortization and any accumulated impairment losses.

The carrying values of intangible assets are reviewed for indications of impairment annually, or the events or changes in circumstances indicate the carrying value may not be recoverable. If any such indication exists and where the carrying values exceed the estimated recoverable amounts, the assets are written down to their recovery amount.

An intangible asset is derecognised upon disposal or when no future economic benefits are expected to arise from the continued use of the asset. Any gain or loss arising on derecognition of the intangible asset (calculated as the difference between the net disposal proceeds and the carrying amount of the intangible asset) is included in surplus or deficit when the intangible asset is derecognised.

Intangible assets with finite lives are amortised over the useful economic life. Useful lives and methods of amortizations are reviewed, adjusted if appropriate, at each financial year-end. The annual rate used for this purpose is as follows:

Software	25%
----------	-----

2.7 Accounts receivables from exchange transactions

Receivables are stated at their nominal value as reduced by appropriate allowances for estimated irrecoverable amounts or losses. Allowance for loss is established based on a review of outstanding amounts at the reporting date in accordance with the below policy developed by the Finance Committee and approved by the Executive Board.

Provision for doubtful debts

Evaluation of the financial situation of all members before setting the applicable percentages below:

- 100% provision for the category of members in financial difficulty with claims (receivables) of two or more years.
- 40% provision for the category of members who have one-year old receivables.
- 20% provision for regular members in the payment of their arrears.

WEST AFRICAN POWER POOL
Financial Statements
For the year ended 31 December 2019

NOTES (CONTINUED)

2. Summary of significant accounting policies (continued)

2.8 Recoverable from non-exchange transactions

Recoverable from non-exchange transactions are recognized at fair value (the amount expected to be received) less any provision for impairment.

2.9 Cash and cash equivalents

For the purposes of the cash flow statement, cash and cash equivalents include cash in hand and deposits held at call with banks.

2.10 Employee benefits

WAPP's contribution to staff (except the Secretary General) retirement benefit schemes are recognised in the statement of financial performance as the obligation falls due. The scheme consists of a monthly contribution of 17% of employees' basic salary as pension fund by the employer.

WAPP sets aside 25% of the Secretary General's annual salary to cater for his separation payment at the end of his service period. This is recognised in the statements of financial performance annually.

2.11 Provision

Provision for liabilities and charges are recognised when WAPP has a present legal or constructive obligation as a result of a past event, and it is probable that WAPP will be required to settle the obligation. Provisions are measured at managements' best estimate of the expenditure required to settle the obligation at the date of the Statement of Financial Position.

2.12 Leases

Assets leased to or from third parties under agreements, which do not transfer substantially all the risks and rewards of ownership, are classified as operating leases. The Organisation is only involved in operating lease arrangements where it leases its assets to third parties or leases assets from third parties. Rental expense from leased assets of third parties are recognised in the statement of financial performance on a straight-line basis over the period of the lease.

WEST AFRICAN POWER POOL
Financial Statements
For the year ended 31 December 2019

NOTES (CONTINUED)

2. Summary of significant accounting policies (continued)

2.13 Revenue recognition

Revenue from exchange transactions

Contributions from member utilities

Assessed contributions from member utilities are recognised when they are approved by the Executive Board. Unpaid contributions during the period are recognised as receivables after netting off any provisions.

Revenue from non - exchange transactions

Grants from donors

Donor grants are recognized as revenue to the extent they are used to meet expenditures in the reporting period. Unused grant income is recorded as liability (deferred income). Cash donations are recognised as income in the statement of financial performance when received.

2.14 Expenses

Expenses are recognised when the transaction or event causing the expense occurs. The Organisation's expenses consist of personnel expenses, general expenses, administrative expense and executive board and committee meetings expenses.

WEST AFRICAN POWER POOL
Financial Statements
For the year ended 31 December 2019

NOTES (CONTINUED)

(All amounts are expressed in UA unless otherwise stated)

3. Revenue from exchange transactions

Contributions from members

This represents assessed contributions from member utilities approved by the Executive Board. An amount of UA 5,414,970 was recognized at the year ended 31 December 2019 (2018:UA 4,740,713).

4. Revenue from non- exchange transactions

Grants from donors

This represents financial assistance received from donors in cash to support WAPP Secretariat during the year. An amount of UA 9,186 was recognized at the year ended 31 December 2019 (2018:UA 163,055).

5. Personnel expenses

	2019	2018
Staff salaries	1,154,493	1,053,349
Salary for contractors and temporary staff	272,332	290,169
Initial travel and accommodation	5,415	42,386
Educational expenses	273,265	220,517
Other expenses	468,416	483,391
Pension fund contributions and contractors' gratuity	192,062	193,342
Separation provision for SG	20,135	20,135
Medical expenses	28,314	25,463
Training Costs	74,497	13,832
	<u>2,488,929</u>	<u>2,342,584</u>

6. General expenses

	2019	2018
Administration Expenses	99,001	95,343
Repairs and Maintenance	61,997	73,222
Utility Expenses	16,776	17,617
Rent	32,473	35,028
Transportation	85,341	87,720
Audit Fees and expenses	24,130	25,049
Legal fees	237,044	12,631
Consultancy services	2,109	22,764
Software licenses	55,373	27,009
Loss on Disposal of Non-current Asset	-	27,350
	<u>614,244</u>	<u>423,733</u>

WEST AFRICAN POWER POOL
Financial Statements
For the year ended 31 December 2019

NOTES (CONTINUED)

(All amounts are expressed in UA unless otherwise stated)

7. Administrative expenses

Public Relations, Publicity and Adverts	44,778	71,996
Postages and Communications	56,610	74,830
Official Missions	593,082	491,308
Conference materials	4,233	943
Linguistic Services	35,159	40,391
Entertainment/ reception/ retreats	77,867	103,364
Recruitment	1,597	630
Technical Coop with International Organizations	<u>4,282</u>	<u>20,247</u>
	<u>817,608</u>	<u>803,709</u>

8. Executive Board and Committee expenses

Executive Board Meetings	245,206	163,453
Engineering and Operating Committee Meetings	73,658	117,925
Strategic Planning and Environmental Committee Meetings	42,939	183,342
Finance Committee Meetings	32,507	118,483
Human Resources and Governance Committee Meetings	71,287	22,843
Distribution and Commercial Committee	<u>282</u>	<u>13,123</u>
	<u>465,879</u>	<u>619,169</u>

9. a. Property, plant and equipment

Year ended 31 December 2019	Computers	Equipment and Furniture	Motor Vehicles	Buildings	Total
Cost					
At 1 January	216,772	108,462	528,062	335,161	1,188,457
Additions	-	-	113,440	-	113,440
Disposals	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
At 31 December	<u>216,772</u>	<u>108,462</u>	<u>641,502</u>	<u>335,161</u>	<u>1,301,897</u>
At 1 January	216,772	88,859	463,106	76,607	845,344
Charge for the year	-	6,535	49,607	9,576	65,718
Disposals	-	-	-	-	-
At 31 December	<u>216,772</u>	<u>95,394</u>	<u>512,713</u>	<u>86,183</u>	<u>911,062</u>
Net book amount at 31 December 2019	<u>-</u>	<u>13,068</u>	<u>128,789</u>	<u>248,978</u>	<u>390,835</u>

WEST AFRICAN POWER POOL
Financial Statements
For the year ended 31 December 2019

NOTES (CONTINUED)

(All amounts are expressed in UA unless otherwise stated)

Year ended 31 December 2018	Computers	Equipment and Furniture	Motor Vehicles	Buildings	Total
Cost					
At 1 January	216,772	108,462	573,646	335,161	1,234,041
Disposals	—	—	(45,584)	—	(45,584)
At 31 December	<u>216,772</u>	<u>108,462</u>	<u>528,062</u>	<u>335,161</u>	<u>1,188,457</u>
Accumulated depreciation					
At 1 January	206,409	82,323	454,420	67,032	810,184
Charge for the year	10,363	6,536	26,919	9,575	53,393
Disposals	—	—	(18,233)	—	(18,233)
At 31 December	<u>216,772</u>	<u>88,859</u>	<u>463,106</u>	<u>76,607</u>	<u>845,344</u>
Net book amount at 31 December 2018	—	<u>19,603</u>	<u>64,956</u>	<u>258,554</u>	<u>343,113</u>

b. Intangible Assets

Intangible assets were fully amortised as at 01 January 2019. Capital work in progress with NBV of UA 16,914 in respect of the partial installation of an electronic filing system and Sun systems upgrade for WAPP was disposed off during the year under review.

10. Impairment charge

This represents provision for member contribution receivables as at each year end. An amount of UA (400,236) was recognized at the year ended 31 December 2019 (2018:UA (241,937)).

11. Net finance expense

	2019	2018
Bank Interest*	(27,780)	(18,606)
Bank charges	5,791	2,312
Exchange rate differences (losses)	<u>271,803</u>	<u>426,686</u>
	<u>249,814</u>	<u>410,392</u>

* Bank interest: This relates to interest earned on the accounts created for the fixed deposits of the Secretary General's separation payment at the end of his service period as well as fixed deposit for payment of staff salaries.

WEST AFRICAN POWER POOL
Financial Statements
For the year ended 31 December 2019

NOTES (CONTINUED)

(All amounts are expressed in UA unless otherwise stated)

12. Cash and bank balances

Cash at bank	720,895	920,233
Cash on hand	<u>2,991</u>	<u>5,912</u>
	<u>723,886</u>	<u>926,145</u>

13. Receivables from exchange transactions

	2019	2018
Members' contribution receivable	2,563,955	2,688,665
Provision for doubtful debts	<u>(1,975,839)</u>	<u>(2,561,029)</u>
	588,116	127,636
Staff advances	<u>7,889</u>	<u>37,273</u>
	<u>596,005</u>	<u>164,909</u>

Following the revocation of the Nigeria Bulk Electricity Trading, GTG Energy Limited and GTS Engineering Services from WAPP membership by the 14th General Assembly, their outstanding receivables balances totalling UA 426,886 were written off during the year.

14. Recoverable from non - exchange transactions

These are expenses incurred on various donor funded projects which are yet to be refunded to WAPP.

Ecowas Guinea Bissau Project	-	5,256
Ecowas Guinea Conakry Project	-	11,013
World Bank Projects	394,764	31,704
North Core	-	11,659
Other Projects	<u>256,083</u>	<u>432,174</u>
	<u>650,847</u>	<u>491,806</u>

15. Prepayment

Insurance	4,719	3,210
Rent	12,251	12,480
Internet	<u>12,070</u>	<u>16,031</u>
	<u>29,040</u>	<u>31,721</u>

WEST AFRICAN POWER POOL
Financial Statements
For the year ended 31 December 2019

NOTES (CONTINUED)

(All amounts are expressed in UA unless otherwise stated)

16. Accounts payables

Auditors Remuneration	16,680	16,455
Others*	<u>426,826</u>	<u>281,918</u>
	<u>443,507</u>	<u>298,373</u>

* Others: this includes payables to Benin telecom, staff refunds, Omed voyage, Afrivol among others for various services rendered to WAPP.

17. Separation provision

	Note	2019	2018
Balance as at January 1		82,268	55,697
Charge and interest for the year		<u>22,200</u>	<u>26,571</u>
		<u>104,468</u>	<u>82,268</u>
Payment to Secretary General		<u>(73,059)</u>	-
Balance as at 31 December		<u>31,409</u>	<u>82,268</u>

18. Cash generated from operations

Net surplus for the year		321,728	8,851
Adjustments for non-cash items:			
Depreciation of tangible assets and amortisation of intangible assets	9a and 9b	65,719	53,393
Amortisation of capital grant	9c	-	-
Loss on disposal of fixed assets		-	27,350
Capital Work-in-progress written off		16,914	-
Changes in working capital:			
(increase) /Decrease in Receivables from exchange transactions		(431,097)	113,486
(increase) in Recoverable from non-exchange transactions		(159,041)	(233,464)
Decrease in Prepayments		2,681	15,236
Decrease in accounts payables		145,136	(181,788)
Decrease/increase in separation provision		<u>(50,859)</u>	<u>26,571</u>
Cash used in/(generated from) operations		<u>(88,819)</u>	<u>(170,365)</u>

WEST AFRICAN POWER POOL
Financial Statements
For the year ended 31 December 2019

NOTES (CONTINUED)

(All amounts are expressed in UA unless otherwise stated)

19. Related party transactions

a. Directors remuneration

Those in charge of governance for West African Power Pool (WAPP) is the Executive Board as indicated on page 1. Members of the board are entitled to payment of honoraria and other travel related expenses when participating in WAPP meetings or any other WAPP business.

b. Remuneration of key management personnel

Except the Secretary General who is remunerated by the organisation, no other board member received any remuneration or loans other than the above entitlements during the year under review. For the year under review, the Secretary General's total emolument was **UA 91,200** (2018: UA 91,192).

20. Financial risk management

The Organisation's activities expose it to a variety of financial risks: credit risk, liquidity risk and market risk.

The Organisation's overall risk management programme focuses on minimising the potential adverse effects on its financial performance. Financial risk management is overseen by the Finance Committee. The Organisation does not hedge any of its risk exposures.

20.1 Credit risk

Credit risk arises from cash and cash equivalents and deposits with banks and financial institutions as well as credit exposures to customers, including outstanding receivables and committed transactions. Credit risk is the risk that a counterparty will default on its contractual obligations resulting in financial loss to the Organisation.

The Organisation's maximum exposure to credit risk at the end of the reporting date is as follows:

	31 December 2019	31 December 2018
	UA	UA
Cash and bank balances	723,886	926,145
Receivables from exchange transactions	596,005	164,909
Recoverable from non-exchange transactions	650,847	491,806
Prepayments	<u>29,040</u>	<u>31,721</u>
	<u>1,999,778</u>	<u>1,614,581</u>

NOTES (CONTINUED)

(All amounts are expressed in UA unless otherwise stated)

WAPP manages its exposure to credit risk by:

- Holding bank balances and short-term deposits (demand deposits) with reputable banking institutions registered in The Republic of Benin; and
- Maintaining credit control procedures over accounts receivable.

The Organisation has no credit risk exposures relating to off balance sheet items.

WAPP does not require any collateral or security to support financial instruments and other receivables it holds due to the low risk associated with the realisation of these instruments.

20.2 Liquidity risk

Liquidity risk is the risk that the Organisation will not be able to meet its financial obligations as they fall due. The Organisation manages liquidity risk by maintaining adequate cash reserves.

20.3 Market risk

The Organisation takes on exposure to market risks, which is the risk that the fair value or future cash flows of a financial instrument will fluctuate because of changes in market prices. Market risks arise from open positions in interest rate, currency and equity products, all of which are exposed to general and specific market movements and changes in the level of volatility of market rates or prices such as interest rates, foreign exchange rates and equity prices. The objective of market risk measurement is to manage and control market risk exposures within acceptable limits while optimising the return on risk. The management is responsible for the development of detailed risk management policies and for day-to-day implementation of those policies.

20.3.1 Foreign exchange risk

Foreign exchange risk is the risk that the fair value or future cash flows of a financial instrument will fluctuate because of changes in foreign exchange rates. The positions of currencies held are monitored on a regular basis. The objective of monitoring the position in foreign currency is to manage foreign exchange risk due to movements in rates.

WAPP operates separate bank accounts in CFA and US\$ currencies. WAPP incurs currency risk as a result of the conversion of foreign currency balances held in these bank accounts to UA at period end. The currency risk associated with this balance is considered minimal and therefore WAPP does not hedge its foreign currency exposure. Foreign currency transactions are translated to UA at exchange rates at the dates of the transactions.

WEST AFRICAN POWER POOL
Financial Statements
For the year ended 31 December 2019

NOTES (CONTINUED)

(All amounts are expressed in UA unless otherwise stated)

20.3.2 Interest rate risk

Interest rate risk is the exposure of current and future earnings to adverse changes in the level of interest rates. The Organisation does not hold any financial instrument subject to interest rate risk.

20.3.3 Price risk

The Organisation does not hold any financial instrument subject to price risk.

21. Capital commitments

There were no capital commitments at 31 December 2019 (2018: nil).

22. Contingent liabilities

The Organisation is involved in some ongoing legal suits at the Court of Justice of the Economic Community of West African States (ECOWAS) in Abuja, with possible financial impact totalling FCFA 473,027,360 in the event of adverse decisions against the Organisation.

WEST AFRICAN POWER POOL
Financial Statements
For the year ended 31 December 2019

NOTES (CONTINUED)

(All amounts are expressed in UA unless otherwise stated)

Presentation of Budget Information in Financial Statements

Basis of preparation

The budget information has been prepared on a cash basis since it is the policy of WAPP to apply the cash basis of accounting for its budgets during the fiscal year.

On the other hand, the financial statements have been prepared on accrual basis of accounting. The accrual basis of accounting is one under which transactions, other events and conditions are recognised when they occur (and not only when cash or its equivalent is received or paid). Therefore, the concept recognises revenue when earned and expenses when incurred.

Key assumptions include:

- Funding available throughout the periods
- Member utilities will pay their contributions regularly

Budget Approval

WAPP's highest decision-making body is the General Assembly which provides the overall strategic direction of the institution and adoption of Executive Board's reports.

The functioning of WAPP is entrusted to the Executive Board whose functions include: "Examination and recommendation to the General Assembly, the entry, exit and re-entry of Members to the Pool, authorisation of major contracts, Approval or revision of the operating and capital budgets and any additional expenditure and approval of audit reports among others. The Executive Board reviews, approves or disapproves actions of the various Organisational Committees of WAPP.

The approval of the Budget by the Executive Board and its adoption at the General Assembly empowers the Secretariat (through the Secretary General), subject to any special conditions to:

- Commit and authorise expenditure and to make all payments to be borne by the Organisation, for the purposes assigned and within the limits of the appropriations and the commitment authority, as the case may be; and
- Provide the Executive Board with monthly budget and variance for review and approval.

WEST AFRICAN POWER POOL
Financial Statements
For the year ended 31 December 2019

NOTES (CONTINUED)

(All amounts are expressed in UA unless otherwise stated)

Comparison of budget and actual – WAAP as at 31 December 2019

Introduction

WAPP's financial statements are prepared on accrual basis whilst the budget is on cash basis. The Statement of Financial Position, Statement of Financial Performance, Statement of Changes in Net Assets and Statement of Cash Flow Statements are prepared on a full accrual basis. The financial statements and the budget are therefore prepared using different basis.

To enable users and funders derive the needed benefit and make this presentation useful, management has decided to present a budget/actual comparison. This form of presentation as indicated is to ensure management achieves the reporting requirement of IPSAS 24 and also meet the needs of stakeholders within the Pool for effective decision making.

The approved budget for the expense categories outlined below covers the fiscal period 1 January to 31 December 2019.

Budget/ Actual analysis for the year under review

The budget and actual analysis of WAPP is presented below.

DESCRIPTION	BUDGET	ACTUAL	VARIANCE	VARIANCE	COMMENTS (for budget overruns or non-budgeted)
	UA (1)	UA (2)	UA (3)=(1)-(2)	% (4)=(3)/ (1)	
Operating Revenue					
Contribution from members	4,830,417	5,414,970	(584,553)	12.1%	A
Grants	-	9,186	9,186		B
Operating Expenses					
Personnel Expenses	2,733,767	2,488,929	244,838	9%	
General Expenses	446,411	614,243	(167,832)	-37.60%	
Administrative Expenses	792,102	817,608	(25,506)	-3.22%	
Executive Board/Committee Meetings	788,228	465,879	322,349	-40.90%	C

WEST AFRICAN POWER POOL
Financial Statements
For the year ended 31 December 2019

NOTES (CONTINUED)

(All amounts are expressed in UA unless otherwise stated)

CAPEX	69,909	113,440	(43,531)	-62%	D
TOTAL OPERATING AND CAPITAL EXPENSES	4,830,417	4,500,099	330,318	6.84%	Overall 93% of budgeted expenditure was actually incurred.

Explanations of significant deviations

A	Excess contributions by WAPP Member Utilities of Nigeria during the year.
B	Grant income from Karpowership in support of WAPP General Assembly and GRV Global Ltd in support of a training activity.
C	Decrease in Executive Board/Committee meeting expenditure is a result of GIZ and TCN financing of significant cost components of the WAPP 2019 General Assembly held in Abuja.
D	Excess relates to unutilised budgetary provision for same expenditure in 2018 financial year. The implementation this activity was spread over 2 years.